

Resp Pf XIX 258/9

OBSERVATIONS

SUR L'USAGE

DES VÉGÉTAUX EXOTIQUES,

ET PARTICULIÈREMENT

DU GAYAC, DE LA SQUINE,

DE LA SALSEPAREILLE,

ET DE LA LOBELIA SYPHILITICA,

DANS LES MALADIES VÉNÉRIENNES;

Par JACQUES DUPAU, Docteur en Médecine de la
Faculté de Toulouse.

*Ne pigeat ex plebeis sciscitari si quid ad
curationem utile. Hyppocr. Præcept.*



A P A R I S,

Chez GUILLOT, Libraire de MONSIEUR, rue de
la Harpe, au-dessus de celle des Mathurins;

A TOULOUSE, chez l'Auteur.

M. DCC. LXXXII.



P R É F A C E.

L regne parmi le peuple des Médecins quelques opinions au sujet des maladies vénériennes, qui, toutes à la vérité, ne sont pas également importantes pour le progrès de l'Art, & pour la conservation de la santé ou de la vie des hommes, mais qui cependant méritent d'être examinées & discutées avec plus de bonne foi & d'impartialité qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

L'une de ces opinions est *que la vérole est originaire de l'Amérique d'où elle a, dit-on, été apportée dans l'ancien continent, vers la fin du quinzième siècle, par Christophe Colomb & ses compagnons de voyage.*

De tous les Auteurs qui se sont déclarés partisans de cette opinion, aucun n'a fait pour la soutenir, autant d'efforts que l'éru- dit Astruc. Il est difficile en lisant son traité *de morbis venereis*, de ne pas voir que son parti étoit pris d'avance, & que son but principal, en composant cet ouvrage, a été plutôt de faire adopter ses opinions parce que c'étoient ses opinions, que la recherche franche & sincère de la vérité. On peut en juger par la complaisance avec laquelle

P R É F A C E.

il s'arrête à tous les passages des Auteurs qui paroissent s'accorder avec son systême, & par la légéreté avec laquelle il glisse sur tous ceux qui pourroient lui être défavorables. Si les Médecins qui ont combattu cette opinion sur l'origine de la vérole, & entr'autres le Docteur Sanchez, n'ont pas prouvé incontestablement (chose que je ne déciderai point) que cette maladie étoit connue en Europe avant la découverte du Nouveau-Monde, les faits & les témoignages dont ce dernier Auteur appuie son sentiment, prouvent du moins, ou qu' Astruc a manqué d'exaëtitude, en ne rapportant pas les objections de M. Sanchez dans toute leur force, s'il les a connues; ou bien qu'il a eu tort, s'il ne les connoissoit pas, de prendre pour la défense d'une opinion qui n'est que probable, le ton tranchant & affirmatif qui ne convient qu'au langage de la vérité.

Quelle est la cause qui a donné naissance à la vérole dans l'espece humaine?

L'opinion la plus généralement répandue dans le quinzieme & dans le seizieme siecle est que cette maladie doit son origine au dérangement, à la dépravation, ou au mau-

P R É F A C E

v

vais usage de quelqu'une des six choses qu'on nomme en Médecine, *non-naturelles*, savoir, l'air, les aliments, les boissons, le sommeil, la veille & les passions de l'ame. La plupart des Médecins se sont ensuite accordés à penser qu'elle ne pouvoit être produite que par un commerce amoureux entre deux personnes d'un sexe différent. Cette dernière opinion n'étoit pas celle de Mich. Aloysius Sinapius: le mal vénérien, dit-il, n'est autre chose (s'il est vrai qu'il existe) qu'un mal produit par un excès de continence; la liqueur spermatique, continue-t-il, lorsqu'elle est retenue dans le corps en trop grande quantité, devient âcre, & reflue dans la masse générale des humeurs: si cette humeur âcre distend & corrode les vaisseaux des parties internes des organes de la génération, elle produit la gonorrhée: si elle reste long-temps mêlée avec la lymphe, elle forme aux aînes des bubons, & aux articulations, des douleurs ostéocopes, &c.

J'ai observé moi-même, ajoute Sinapius, qu'un homme veuf, de mœurs très-pures, mais d'un tempérament ardent, s'étant abstenu, non sans se faire beaucoup de violence, du commerce des femmes, étoit tombé dans les mêmes accidents que ceux qui

caractérisent particulièrement le mal vénérien. Cet homme a trouvé la guérison de son mal dans les bras d'une nouvelle épouse.

Sinapius appuie cet étrange paradoxe de l'autorité de Paul de Sorbait qui prétend avoir rencontré dans sa pratique des hommes pieux, très-chastes, & qui fuyoient avec soin tout commerce amoureux; ce qui ne les a pas empêchés, dit-il, d'être atteints du mal vénérien.

M. Noël, Membre du College & de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, a fait des observations qui tendent à confirmer l'opinion des anciens Médecins qui regardoient la vérole comme une maladie épidémique. Ces observations sont consignées dans un Mémoire imprimé dans le Journal de Physique, du mois de Décembre, année 1778, dont le titre est *Remarques particulières sur le vice des maladies vénériennes, qui prouvent qu'elles participent d'une nature épidémique, &c.* Voici comme M. Noël s'exprime lui-même dans son Mémoire: Depuis l'année 1766, jusqu'en 1773, ayant été occupé dans l'Hôpital Militaire de Nanci, au traitement des soldats vénériens dont le nombre

P R É F A C E. vij

étoit chaque jour depuis cent cinquante jusqu'à deux cents malades ; j'ai remarqué constamment que ces soldats , quoiqu'ils fussent de différents âges , qu'ils vinssent de divers Régiments , & de différentes villes de garnison , qu'ils eussent vu par conséquent différentes femmes gâtées , tous les étés , les salles contenoient les trois quarts des malades qui avoient la chaude-pisse : pendant les automnes , le même nombre de malades paroissoit avec des gonorrhées tombées dans les bourses & quelques bubons aux aînes : pendant les hivers , beaucoup de bubons aux aînes , de chancres sur la verge , des pustulles & des dartres véroliques , & presque pas de chaude-pisses primitives.

Ces phénomènes se sont manifestés & répétés pendant les sept années que j'ai été attaché à cet Hôpital.

Pour les confirmer davantage , j'ai demandé à des Chirurgiens de plusieurs autres Hôpitaux militaires & même à ceux qui m'ont succédé dans celui de Nanci , s'ils avoient observé des choses semblables ; ils m'ont tous assuré que ma remarque sur le nombre prédominant des mêmes symp-

tômes vénériens dans certaines saisons, étoit réelle.

La même chose a été observée par MM. Gardane, lorsqu'ils étoient chargés à Paris du traitement populaire des vénériens de cette ville.

Mais ce qui achevera de me persuader de la disposition épidémique des maladies vénériennes, c'est que pendant le cours de l'été de 1769, il y eut de ma connoissance dans une petite ville de Province que je ne nommerai pas, près de soixante personnes, hommes & femmes mariés, de tous âges & tempéraments, qui eurent la chaude-pisse, presque dans le même moment, sans qu'ils eussent eu, à ce qu'ils assuroient, aucun écart à se reprocher, la plupart étant d'un certain ordre, & non suspects. Cet événement leur parut même si singulier, qu'ils se le disoient entr'eux, comme s'il n'eut été question que d'un simple rhume.

Quoi qu'il en soit de la vérité des observations de M. Noël & de la conséquence qu'il en tire, il est certain que le premier qui s'est trouvé affecté de la vérole; ne l'avoit pas reçue d'un autre,

puisqu'il l'a eue le premier ; ce qui ne veut pas dire que le concours des deux sexes n'est pas nécessaire pour la production de cette maladie. Mon opinion au contraire est que l'action constante d'une chaleur brûlante & humide, telle qu'on l'éprouve dans certains lieux situés sous la zone torride de l'ancien & du nouveau monde, fait éprouver à la masse générale des humeurs, une altération qui dispose ces humeurs à contracter dans l'acte vénérien, un caractère spécifique de dégénération qu'on désigne parmi nous, sous le nom de *virus vérolique*. Voilà, si je ne me trompe, de quelle manière s'engendre la maladie vénérienne dans le corps humain.

Il est une troisième opinion non moins accréditée que les précédentes, mais dont la vérité ou la fausseté intéresse bien davantage la vie des hommes & l'honneur des Médecins. Cette opinion est que *le mercure est le véritable & seul remède spécifique du mal vénérien*.

Astruc est encore de tous les Auteurs celui qui a montré le plus d'opiniâtreté & d'entêtement dans les efforts qu'il a faits

pour défendre & propager cette opinion funeste. J'ignore ce qui peut avoir attiré aux Médecins contemporains de Plin-le-Naturaliste les reproches graves que leur fait ce célèbre Historien de la Nature ; *discunt periculis nostris , experimenta per mortes agunt* ; mais je fais bien que s'il est parmi nous des Médecins auxquels ces reproches puissent convenir , c'est assurément à ceux que Laur. Phrisius appelle *Medici porcini* , qui distribuent si libéralement du mercure à tous leurs malades indistinctement qu'ils soupçonnent être affectés du mal vénérien. Harris , Médecin Anglois , & qui étoit ami de Sidenham , quoique celui-ci employât du mercure dans sa pratique , après avoir déploré les maux que l'usage de ce minéral cause à l'espece humaine , prétend que ce sont les Chirurgiens qui , pour tenir plus long temps les malades sous leur dépendance , ont fait & continuent de faire tout ce qu'ils peuvent pour accréditer & perpétuer cette pratique justement condamnable ; ce Médecin trouve les raisons que les Chirurgiens alleguent en faveur de cette méthode , si misérables , que son avis est qu'il ne faut leur répondre qu'avec le bâton. Il faut avouer que cette manière de répondre du Docteur Harris ,

est un peu dure. Des faits bien constatés & de bonnes raisons seroient plus de mon goût. Si je puis trouver à Toulouse, où des affaires importantes m'appellent, le loisir dont je n'ai pu jouir à Paris, j'y acheverai une Dissertation commencée *sur la maniere d'agir des médicaments antivénériens*, dans laquelle je pense qu'il ne me sera pas bien difficile de faire voir que *le mercure n'est pas, comme on le prétend fort gratuitement, le véritable & seul remede spécifique de la vérole*. Encore un mot, & je finis.

J'avois mis à la suite de l'article *Lobelia* de cet Ouvrage, quelques exemples de guérisons du mal vénérien opérées par l'usage de cette plante; c'est même avec ces exemples que l'ouvrage a été mis sous les yeux du Censeur qui lui a donné son approbation. Avant de le livrer à l'impression j'ai cru devoir consulter les différentes personnes qui sont les sujets de ces observations: sur les instances qu'elles m'ont faites d'ensevelir dans un éternel oubli, & leur maladie & leur guérison, je n'ai pas hésité de supprimer cette partie de mon Ouvrage, où j'avois pris cependant toutes les précautions nécessaires

pour que personne ne pût y être reconnu. J'ai fait plus : pour ôter à toutes les personnes que j'ai eu le bonheur de guérir de la maladie dont il s'agit, tout sujet d'inquiétude à cet égard, j'ai fait le sacrifice du Recueil entier de mes Observations sur ce sujet, en les livrant aux flammes.



OBSERVATIONS



OBSERVATIONS

SUR

L'USAGE DES VÉGÉTAUX

DANS LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

UNE maladie contagieuse qui attaque l'espèce humaine jusques dans les sources de la génération, s'est manifestée tout-à-coup, vers la fin du quinzieme siecle, sur presque toutes les parties du globe terrestre. Les symptômes dont elle étoit d'abord accompagnée, étoient des pustules, des tumeurs & des ulceres de différentes especes, des douleurs dans les divers membres, & qui se faisoient sentir principalement durant la nuit. Ce n'a été qu'environ quarante ans après l'époque à laquelle on fixe communément son apparition en Europe, qu'aux symptômes dont nous venons de parler, se sont joints le bubon, la chute du poil, des cheveux, des dents, des ongles, des yeux, & enfin la gonorrhée virulente (1).

(1) Je suis l'opinion la plus généralement adoptée qui ne s'accorde guere avec les témoignages des Médecins qui vivoient long-temps avant la découverte de l'Amérique, comme on le verra dans la suite de cet Ouvrage.

Cette terrible maladie a eu un grand nombre de dénominations différentes. On l'a nommée *pudondagra*, *mentulagra*, *mentagra*, &c. c'est-à-dire maladie des *parties honteuses*, du *menton*, &c. Les Espagnols l'ont nommée *las buas*, les Génois, *lo male delle tavelle*; les Toscans *il malo delle boile*; les Lombards, *lo malo de le* (1) *rosule*, tous mots qui signifient pustules; & les François, *la vairole*, ou vérole, à cause de la variété des pustules.

On lui a donné aussi le nom de différents Saints: en Allemagne, on l'a nommée *le mal de S. Mévius*; en Catalogne & en Aragon, *le mal de S. Sement*: en quelques autres lieux, *le mal de S. Job*, *de Sainte Reine*, *de S. Evagre*, *de S. Roch*, &c.

En général, les différentes Nations l'ont appelée du nom du peuple duquel elles pensoient l'avoir reçue. C'est ainsi que les François l'ont appelée *le mal de Naples*; les Italiens, les Allemands & les Anglois, *le mal François*; les Hollandois, les Flamands, les Afriquains, *le mal Espagnol*; les Portugais, *le mal Castillan*; les Indiens orientaux & les Japonois, *le mal des Portugais*; les Persans, *le mal des Turcs*; les Polonois, *le mal des Allemands*; les Russes, *le mal des Polonois*, &c. (1).

Quelques Médecins l'ont nommée *Syphilis*. C'est le nom que Jérôme Fracastor, Poëte & Médecin célèbre, a donné à un Berger qu'il feint dans son beau Poëme sur la maladie vénérienne, intitulé *Syphilis*, avoir été le premier infecté de cette maladie, pour avoir offensé les Dieux.

Enfin Fernel & la plupart des Médecins qui

(1) Astruc. de morb. vener.

font venus après lui , se font accordés avec le public , pour la nommer *maladie vénérienne* , dénomination prise de la maniere dont elle se contracte le plus souvent.

Les symptômes de la vérole naissante & ceux qui caractérisent la gale & les autres affections cutanées , étant à-peu-près les mêmes, il étoit naturel de penser que les remedes qui guérissent ces dernières maladies , étoient propres aussi à guérir la vérole. Telle étoit l'opinion de Gaspard Torella, Médecin des Papes Alexandre VI & Jules II , & ensuite Evêque de Sainte-Juste. Cette opinion étoit aussi celle des autres Médecins ses contemporains. Je pense , dit Torella (1) , que cette maladie (qu'il nomme *pudendagra*) est une espece de gale qui se contracte le plus souvent par contagion , & qui peut être produite aussi par un mauvais régime , comme par l'usage d'aliments salés & de boissons ameres & échauffantes , ainsi que cela est arrivé à Antoine Marci , Catalan , Docteur en Médecine qui contracta de cette maniere cette maladie sur mer.

Fondés sur cette opinion , les Médecins de ce temps-là employoient pour guérir la vérole , précisément les mêmes remedes en usage contre la gale.

Ils faisoient garder , dit Astruc , une grande diete , & ordonnoient un régime très-sain , ne permettant que des aliments de bon suc , faciles à digérer , & propres à corriger le vice du sang.

Ils saignoient au commencement de la maladie , plus souvent ou plus rarement , suivant l'âge , le

(1) De *pudendagrâ*.

tempérament & les forces du malade. Dans le progrès du mal, la plupart s'abstenant de la saignée à laquelle ils aimoient mieux suppléer par l'application des sangsues ou des ventouses.

Ils vuidoient la pourriture des premières voies, ou par des lavemens laxatifs avec la décoction émolliente, la casse, le catholicon, le diaphanéi; ou par des purgations minoratives avec le séné, la casse, la manne, les myrobolans, les tamarins, le syrop de pommes de reynette, celui de chicorée, celui de roses solutif, &c.

Ils digéroient ensuite les mauvaises humeurs contenues dans le sang, par des potions altérantes, qui étoient différentes, suivant le différent état du sang; tantôt plus douces, comme, 1°. par des apozèmes faits des sucés dépurés de chicorée sauvage, de bourrache, de buglose, de scolopendre, &c. 2°. par des syrops des mêmes sucés; 3°. par du petit-lait de vache, dans lequel on faisoit cuire les mêmes herbes; tantôt plus actives, comme, 1°. par des décoctions de racines d'ache, de persil, de fenouil, d'asperge, de polypode, &c. de feuilles de fumeterre, de scabieuse, d'épityme, de murabe blanc, de sommités de houblon, &c. 2°. par des syrops des mêmes herbes; 3°. par du petit-lait altéré avec les mêmes herbes.

Ils employoient dans les mêmes vues, les bains d'eau tiède, quelquefois pure, & dans laquelle ils faisoient cuire quelquefois, ou les racines de guimauve & de nénuphar, les feuilles de mauve & de brancheursine, les fleurs de camomille & de melilot, la graine de lin, &c. pour ramollir & délayer, ou les racines de concombre sauvage & de terpenaire, les feuilles de patience sauvage,

de chelidoine, de scabieuse, de marrube blanc, &c. pour résoudre.

Après avoir digéré & détrempé les humeurs, ils les vuidoient de temps en temps par de puissants purgatifs; tantôt simples, comme l'agaric, le séné, l'aloës, le diagrede, le turbith, infusés dans des eaux, ou des décoctions appropriées, ou mêlées dans quelques syrops, ou conservés en forme d'opiates; tantôt composé comme l'électuaire lénitif, le diasenna de rhasas, le diocatholicon, le petit électuaire indien, la confection hammeck, l'électuaire de dattes, &c. les pillules cochées, les pillules fœtides, les pillules d'or de Nicolas, les pillules d'Hiera de Ruffus, &c.

Si la peau étoit chargée de pustules, il les oignoient chaudement au sortir du bain avec un liniment de drogues détersives & dessicatives comme le mastic, l'encens, la suie, le soufre vif, la litharge, le tartre blanc, la racine d'iris, d'althéa, de patience sauvage, &c. réduite en poudre subtile & mêlée avec de la graisse.

Si le malade étoit tourmenté de douleurs, ils frottoient souvent & très-chaudement les endroits douloureux avec de la vieille huile d'olive, de l'huile de laurier, de camomille, d'aneth, de spica, de safran; avec les moëles de cerf & de renard, la graisse humaine, le savon de Venise, la décoction de jusquiame, &c.

Quand les malades étoient robustes, ils se servoient d'étuves dans lesquelles, par la douce chaleur de l'eau bouillante, ou par la fumée des parfums, ils faisoient suer abondamment le malade, ce qui emportoit toutes les saletés attachées à la peau. Au lieu d'étuves, ils mettoient les pauvres dans un four médiocrement chaud pour les faire

fuer, ce qui, selon Torella, réussissoit très-heureusement.

Quelques-uns, pour détruire les restes de la maladie, ordonnoient l'usage des viperes, en différentes manieres, comme du vin où l'on avoit laissé mourir & infuser des viperes, des bouillons de viperes, de la chair de viperes bouillie ou rôtie, un syrop fait avec la décoction de viperes, &c.

Enfin ils appliquoient un cautere sur le devant ou sur le derriere de la tête, au bras ou à la jambe, afin d'évacuer peu-à-peu les restes de la maladie, comme on dit que les Espagnols font encore aujourd'hui.

Ainsi Coradingilini dit que le cautere actuel ou le potentiel appliqué sur la future coronale, est d'un très-grand secours, & qu'il l'a éprouvé dans plusieurs personnes attaquées au gosier, qui, toutes ont été guéries à la gloire du Tout-Puissant, qui est la cause de toutes choses.

On trouve la même observation dans Wendelin-Hock & dans Benoît Victori.

Cette maniere de traiter la vérole étoit appelée *cure méthodique*; elle étoit pratiquée par les Médecins les plus célèbres de la fin du quinzieme & du commencement du seizieme siecle; quelques-uns y ajouterent l'usage du mercure, dont la plupart s'abstenoient, & qu'ils avoient abandonné aux Charlatans. Lorsque le gayac parut, l'usage de ce végétal fut préféré au mercure & à tous les autres remedes antivénériens, par le plus grand nombre de Médecins, & cette préférence a duré plus d'un siecle.

Pour faire voir les différentes manieres de pratiquer la cure méthodique, selon la diversité des tempéraments, je vais rapporter quatre cures que

Torella dit avoir opérées, sur quatre personnes, chacune d'une complexion différente des autres.

PREMIER EXEMPLE. Nicolas Lejeune, de Valence, à qui je suis lié d'une étroite amitié, âgé d'environ vingt-quatre ans, de médiocre stature & d'une complexion sanguine, tendante vers la bilieuse, eut commerce dans le mois d'Août, avec une femme infectée de cette maladie (pudendagra); le lendemain il parut, comme cela arrive fréquemment, un ulcere à la verge, accompagnée d'une certaine dureté, qui se prolongeoit comme un rayon vers les aïnes. Cet ulcere étoit fardide & virulent. Six jours après, l'ulcere étant à moitié guéri, il sentit des douleurs très-vives à la tête, au cou, aux épaules, aux bras, aux côtes, aux jambes, & sur-tout dans les muscles; ses douleurs les plus cruelles étant celles qu'il éprouvoit après le premier sommeil.

Dix jours après, il parut un grand nombre de pustules à la tête, au visage & au cou. Les douleurs & les pustules ont toujours été dans le même état, jusqu'au deuxième jour du mois d'Octobre.

Après avoir imploré l'assistance divine, je vais rapporter les moyens que j'ai mis en usage pour le guérir.

La maladie provenant d'un phlegme salé, mêlé de mélancolie, je prescrivis au malade un régime légèrement chaud & humide.

Par rapport à l'administration des médicaments, je me suis proposé trois indications à remplir: la première, d'évacuer; la seconde, de résoudre; & la troisième, de consumer les restes de la maladie.

Pour remplir la première indication, le malade a pris le matin, durant sept jours consécutifs, le

syrop suivant , trois heures avant de manger.

Prenez d'épityme , d'endive , de fumeterre , de chacun demi-once ;

D'eau d'endive , de fumeterre , de scabieuse de chacun une once , mêlés.

Et comme les urines étoient chargées d'un reste de digestion , j'ordonnai le huitieme jour , l'électuaire suivant :

Prenez d'hermodates , de turbith , de chacun demi-gros ;

De diagrede , quinze grains .

De Galanga , de clous de girofle , de mastic , de chacun huit grains ;

De gremil , d'anis , de fenouil , de chacun , quatorze grains ;

De sucre , deux onces ; mêlés pour un électuaire.

Le malade en prit une once le matin , & dormit ensuite un peu ; après quoi il rendit par les felles une grande quantité de matiere morbifique , ce qui le rendit plus agile , & le délivra de ses douleurs ; il prit ce jour-là , un bouillon de volaille avec de la laitue , & il en prit un autre le soir.

Voyant que les humeurs étoient en mouvement , & , pour ainsi dire , *furibondes* ; pour les calmer & les épaisir , j'ordonnai le syrop suivant , qu'il prit à la cinquieme heure de la nuit , après quoi il se mit au lit.

Prenez de syrop de pavot , une once ; d'eau de pavot & de nénuphar , demi-once.

Le malade dormit plus cette nuit qu'il ne l'avoit fait depuis trois mois.

Le matin , en se levant , il appella son domestique pour lui annoncer qu'il étoit parfaitement guéri.

Ce même matin , il prit un lavement , & garda la chambre : le lendemain , après avoir été purgé , il entra dans une étuve où il fut beaucoup , ensuite il se mit au lit où il fut encore pendant une heure ; cela fait , il retourna dans sa maison , il dina comme le jour de la purgation , & continua ainsi , durant trois jours , à se mettre dans une étuve , sans se baigner.

Le cinquième jour , il vint chez moi pour me remercier de l'avoir délivré de ses douleurs. Comme il restoit encore sur le visage & sur les autres parties du corps , un grand nombre de pustules , je lui ordonnai ce liniment pour en faire usage pendant cinq jours , tous les soirs :

Prenez de térébenthine lavée dix fois dans les eaux de scabieuse & de chélidoine , une once & demie ;

De beurre frais , une once ;

D'huile de jaunes d'œufs , demi-once , mêlés.

Ensuite je lui fis prendre six gros de l'électuaire ci-dessus qui lui procura trois évacuations. M'appercevant que la dernière étoit différente des autres , en substance & en couleur , je jugeai que la matière de la maladie avoit été radicalement emportée.

Trois jours après , il retourna à l'étuve , où il fut si bien , que toutes les croûtes tombèrent , & il revint chez lui sans pustules & sans douleurs. Néanmoins je jugeai à propos de lui faire prendre chaque jour une pillule avant le repas ; les nodosités qui paroissoient aux membres , furent guéries avec la poudre de la racine de pain de pourceau , avec le marc d'huile de lys blancs , & avec les médicaments suivans , qui évacuèrent tous les jours une portion de l'humeur qui auroit pu causer une rechûte.

Prenez d'aloës lavé dans l'eau de chélidoine, un gros; de pillules d'hiera avec l'agaric, quatre scrupules mêlés, pour dix-huit pillules avec l'eau de chélidoine.

C'est ainsi que par le secours du Dieu tout-puissant, & de la Vierge Marie sa mere, le malade a été parfaitement guéri.

DEUXIEME EXEMPLE. Un homme âgé de 46 ans, d'un tempérament sanguin, s'étant livré à des travaux immodérés, dans des lieux voisins de la mer, au mois d'Août, rempli d'humeurs, exposé à toute l'ardeur du soleil, & se livrant à d'autres excès, a gagné, en vivant de cette maniere, la maladie vénérienne sanguine. La verge a été d'abord infectée; un mois après, tout son corps s'est couvert de taches rouges & larges, ou de pustules; cinq jours après, il a éprouvé des douleurs violentes à la tête, au cou & aux épaules; ensuite ces douleurs se sont fait sentir dans toutes les parties du corps, principalement durant la nuit.

Comme tout le monde le fuyoit à cause de l'extrême difformité de son visage, tout couvert de pustules, quoiqu'il n'espérât guere de jamais guérir, il eut recours à moi.

Outre ses pustules & ses douleurs, sa voix étoit devenue rauque, & à cause de cela, on lui disoit qu'il avoit la lepre. Les cris que les douleurs lui arrachotent, avoient attiré les humeurs à la gorge; ces humeurs s'embarassant dans l'épiglotte, rendoient ainsi sa voix rauque :

Après avoir tranquilisé le malade sur son état, je lui promis qu'avec l'aide de Dieu, je le guérirois parfaitement & en peu de temps. Pour y réussir, voici la maniere dont je m'y suis pris :

Comme il se plaignoit d'une grande chaleur au

foie, & que ses urines étoient épaisses, je lui fis donner un lavement, & ensuite on lui tira neuf onces de sang, de la basilique du bras droit; son sang étoit épais & brûlé; il sortit avec le sang une partie de l'humeur morbifique, car ses douleurs diminuerent.

Par rapport au régime, je lui conseillai de ne pas vivre dans un air épais; de se couvrir de maniere qu'il ne souffrît ni la chaleur ni le froid; qu'il s'abstînt pour quelque temps du commerce des femmes, & sur-tout des femmes gâtées; ou s'il ne pouvoit pas s'en passer, qu'il ne s'y livrât qu'après avoir bien fait sa digestion.

Je lui recommandai de ne point faire d'exercice violent, sur-tout après la purgation, & avant d'entrer dans l'étuve; la même chose à l'égard des frictions.

Je lui prescrivis l'usage des aliments de bonne qualité & faciles à digérer; de faire en sorte de se procurer deux évacuations chaque jour; & au cas qu'elles ne vinssent point naturellement, de s'aider par un lavement:

Je lui fis prendre durant neuf jours consécutifs, le syrop suivant:

Prenez du syrop d'endive, de fumeterre, d'oseille, de chacun demi-once.

De laitue, de bourrache, de scabieuse, de chacun une once, mêlés.

Ensuite, il prit celui-ci:

Prenez de turbith demi-once, d'hermodates, deux gros, de diagrede cinq grains, d'épythime, un gros; de zédoaire, deux scrupules; de poivre un gros; pulvérisez le tout, & faites-le infuser dans demi-livre d'eau de scabieuse, & une livre d'eau de fumeterre; faites cuire à un feu doux jusqu'à la réduction de la moitié.

Le malade le prit tout chaud , & il eut sept évacuations , dans lesquelles il rendit beaucoup de matiere morbifique.

Le lendemain , après la purgation , je le fis entrer dans une étuve sèche , où il sua pendant deux heures ; la sueur étoit fétide & citrine ; en sortant de l'étuve il se mit au lit où il sua encore ; la sueur imprimée sur son linge étoit jaunâtre.

Ensuite il mangea selon sa coutume.

A la cinquieme heure de la nuit , il prit une once & demie de syrop de pavot ; il dormit toute la nuit , & ne ressentit aucune douleur.

Le lendemain matin , il prit une once de sucre rosat , dans une once & demie d'eau d'endive , autant d'eau de scabieuse & de fumeterre , le jour suivant il rentra dans l'étuve , & il continua ainsi cinq jours de suite.

Le septieme jour je lui ordonnai les pillules suivantes :

Prenez de pillules de pierre d'azur , de pillules d'hermodates , deux scrupules ;

Mélez pour sept pillules dans l'eau de chéridoine.

Le malade les prit à la dixieme heure ; il dormit peu , & eut quatre évacuations ; il prit aussi cette nuit du syrop de pavot : le jour suivant je lui ordonnai d'oindre les pustules avec l'onguent suivant :

Prenez d'huile rosat , de beurre , de chacun une once ;

De sucre de fumeterre , de plantain , de sureau , de chacun demi-once ;

Faites bouillir un peu , & ajoutez un peu de térébenthine lavée , & de soufre vif.

A la troisieme onction , toutes les pustules furent desséchées & disparurent.

Malgré cela , je lui dis d'entrer dans l'étuve & de s'y laver avec cette décoction :

Prenez de lupins trois poignées, de soufre deux pincées, de racines fraîches d'aulnée, de racines & fleurs de mauve, de patience, de bardane, de fumeterre, de chacun deux poignées;

Faites bouillir dans s. q. d'eau jusqu'à la diminution d'un tiers.

Le malade fut lavé dans l'étuve avec l'eau de cette décoction chaude, comme il commençoit à suer; après avoir été bien essuyé, il sua encore dans l'étuve pendant une heure; après quoi il prit son repas accoutumé, & de cette maniere il fut guéri par le secours de Dieu tout-puissant, dont le nom soit à jamais béni. Amen.

Comme dans ces sortes de maladies, les rechûtes sont fréquentes, par la raison qu'il reste encore après le traitement quelque portion de l'humeur morbifique, ou bien une mauvaise qualité aggregative des petites parties de cette humeur répandue dans le corps, qui, comme le dit Galien, survit en général à la guérison des maladies, je fus d'avis qu'il prît tous les jours avant le repas, une des pillules suivantes, qu'il en suspendît l'usage pendant une semaine, pour le reprendre ensuite de la même maniere :

Prenez d'aloës lavé trois fois avec l'eau de chélidoine, un gros & demi;

De trochique d'agaric, un gros & demi;

Mélez pour quatorze pillules, avec l'eau de chélidoine.

Outre cela, je lui ordonnai l'électuaire suivant, pour en prendre avant le repas, afin de fortifier le cœur, le foie & le cerveau :

Prenez d'especes aromatiques de roses, de la formule de Gabriel, deux gros & demi;

D'espèces de diarodon d'abbas , un gros & demi;
De sucre très blanc , trois onces ;

Mélez pour un électuaire avec l'eau de chéidoine , pour être divisé en huit parties égales.

J'espère que cela suffira pour le préserver de rechûte.

TROISIEME EXEMPLE. Un jeune homme âgé de trente ans , d'un tempérament phlegmatique , fut infecté il y a dix mois , par la voie de la contagion , d'une maladie vénérienne pituiteuse , accompagnée de douleurs ; de pustules épaissées & crustacées , qui rendoient une matiere blanche & jaunâtre ; il avoit été délivré des douleurs & des pustules par l'usage de certains onguents , mais elles se renouvelèrent , & il tomba dans un état pire qu'auparavant.

Après avoir bien considéré le tempérament du malade , & le caractere de l'humeur morbifique , qui étoit un phlegme brûlé , dégénéré en mélancholie , mêlée d'un peu de bile ; ses habitudes , son âge , sa complexion , à l'égard de laquelle j'observai que de gras qu'il étoit avant sa maladie , il étoit devenu maigre , & ce qu'il y a d'étonnant , c'est qu'aucune des fonctions animales n'avoit été dérangée par ce changement. Sa tête étoit en fort bon état , mais il ne pouvoit dormir la nuit à cause des douleurs qu'il souffroit.

Je lui conseillai d'habiter un lieu chaud & sec , de se réjouir , & je lui promis sa guérison avant la fin du mois d'Octobre. Je prends Dieu à témoin , que l'espérance seule de sa guérison lui procura cette nuit un repos qu'il avoit perdu depuis long temps.

Après lui avoir fait prendre un minoratif , je lui prescrivis de faire beaucoup d'exercice avant le repas.

Sa nourriture étoit du rôti , auquel j'ajoutai les feuilles de bourrache & de scabieuse, du pain blanc bien cuit ; & sa boisson , du vin blanc trempé.

Je fis en sorte de lui procurer deux évacuations chaque jour ;

Le 3 Octobre il prit un minoratif qui lui fit rendre beaucoup de phlegme & de matiere corrompue brûlée ;

La nuit il prit un lavement. Considérant la mobilité , la malignité des humeurs , & que le malade ne dormoit pas , je lui fis prendre à la cinquieme heure la composition suivante :

De poudre de pavot trois gros , de syrop violat une once , d'eau de menthe trois onces , d'eau de pavot une once , mêlés.

Demi-heure après l'avoir pris , il dormit jusqu'au matin. Cela fait , je lui conseillai de s'exercer tous les jours avant le repas , jusqu'à la sueur.

Le jour suivant il prit ce syrop :

Prenez de syrop des trois racines avec le vinaigre , une once , d'épythime , demi-once ;

D'eau de fenouil , de fumeterre , de chélideine , de chacun une once ;

Mélez pour être pris chaud le matin , & que le malade dorme peu ensuite.

Après cela , il entra dans l'étuve où il resta deux heures , & sua peu ; je l'y fis rentrer à la douzieme heure , il y sua beaucoup ; au sortir de là il vint chez moi & me dit , *je me sens delivré d'un grand fardeau , car je puis maintenant porter ma main à la tête , lancer des pierres , & marcher sans bâton : que reste-t-il donc à faire à présent ?*

Je lui prescrivis encore la même maniere de vivre , ce qu'il fit jusqu'au Samedi. Le Dimanche , le Lundi & le Mardi , il prit du syrop ; le Mercredi , je lui ordonnai les pillules suivantes :

Prenez de pillules cochées d'hermodates & de pierre d'azur , de chacun un scrupule ;

De diagrede , cinq grains ;

Faites six pillules avec s. q. d'eau de chélidoine. Il les prit au lieu de syrop , ce qui produisit un bon effet.

Le plus grand nombre de pustules ayant été dissipées par les felles & par la sueur , je lui ordonnai l'onguent suivant , pour être appliqué chaud sur celles qui restoient , durant six jours de suite , & dans un lieu chaud ;

Prenez de térébenthine lavée cinq fois dans l'eau de fumeterre , une once & demie ;

De beurre frais , une once & demie ;

De soufre vis pulvérisé , trois gros & demi ;

De suc de limon , deux onces ;

Mélez & lavez-les trois fois dans l'eau de chélidoine.

Le septieme jour il entra dans l'étuve où il se lava , y sua , & en sortit le corps net & sans tache. Il travaille à présent à Rome , comme avant sa maladie , à bâtir des maisons , & il passe pour un fort bon Ouvrier. Je fus d'avis , malgré cela , qu'il prit encore durant quelques jours , une pillule composée d'hiera & d'agaric ; j'espere que cela le garantira de rechûte.

QUATRIEME EXEMPLE. Un homme de moyen-âge , d'un tempérament mélancholique , avoit depuis deux mois la maladie vénérienne , qu'il avoit , m'a-t-il dit , contractée en dormant dans un même lit avec son frere qui en étoit infecté.

La maladie commença par des douleurs nocturnes ; après deux mois de souffrances , durant lesquels il s'étoit livré tous les jours à des exercices pénibles , il se trouva une nuit couvert de la tête

aux pieds de pustules épaisses, crustacées, & cendrées, qui le délivrèrent de ses douleurs; cela dura ainsi pendant deux mois.

Il y a à présent environ un mois & demi que le nombre des pustules étant beaucoup diminué, les douleurs sont revenues avec plus de violence qu'auparavant, avec deux ulcères virulents, douloureux & assez larges à la jambe gauche; ces ulcères se sont étendus, m'a-t-il dit, après l'application faite par un Chirurgien, de certains médicaments corrosifs.

Ses douleurs les plus cruelles se faisoient sentir durant la nuit.

Après lui avoir prescrit le régime que je jugeai convenable, je lui ordonnai pour sept jours le syrop suivant :

Prenez de syrop de fumeterre, d'épythime, d'endive, de chacun demi-once;

D'eau de chéridoine, de houblon, de scabieuse, de chacune une once mêlés.

Le huitième jour il prit cette médecine :

Prenez de confection de hamech, trois gros;

D'électuaire de sucre de roses, deux gros & demi;

D'épythime pulvérisé, deux scrupules;

De turbith, demi-gros;

De poivre, demi-scrupule;

Pulvérisez ce qui doit l'être, & faites-en une potion avec les eaux de buglose, de houblon, de fumeterre & d'endive. Le malade prit cette potion chaude le matin; elle lui fit rendre beaucoup d'humeur mélancolique aduste, mêlée d'un peu de phlegme.

La nuit suivante, les douleurs se sont apaisées, il a dormi trois heures de suite, & il a sué. Comme

il n'avoit pas mangé, je jugeai que les humeurs étoient en grande quantité, & qu'il falloit aider la nature qui cherchoit à s'en débarrasser par la sueur. Je-lui ordonnai donc d'entrer dans une étuve, ce qu'il réitéra trois jours de suite, & il fut délivré ainsi des pustules & des douleurs.

Peu de jours après, il fut guéri de ses ulcères par un Chirurgien de ses amis.

Pour le préserver de rechûte, je lui prescrivis de prendre chaque semaine, pendant deux mois, un gros & demi de pillules de fumeterre.

Telle étoit la maniere de procéder de Torella & des autres Médecins ses contemporains, dans la cure des maladies vénériennes; il témoigne beaucoup de confiance en cette méthode qui, comme je l'ai dit, étoit exactement la même qu'on pratiquoit pour la guérison de la gale, & il assure qu'en la suivant, il a guéri & fait guérir une infinité de malades. C'est ainsi qu'il s'exprime lui-même : *Parisiis & in aliis magnis civitatibus Francia, à Litteratis, grossa variola hic morbus appellatur, quos devios esse demonstravi. . . Quicumque curam variolarum (impudendagrâ) secutus fuit huc usque, & qui inde sequetur, nullos curavit, neque curabit; plurimos verò interficiet, aut debilitatos secundum aliquam aut majorem partem corporis dimittet. . . Illi verò qui curam scabiei fœdæ sequentur, plurimos curabunt & maximè, si hæc quæ scribo, faciunt. . . . Ego infinitos curavi & curari feci, & intelligo per curationem, eorum deductionem ad salutem, non sicut ille qui multos curavit, sicut dicit Galenus, de quorum numero nullus evasit.*

Ce grand nombre de médicaments qu'on faisoit entrer dans la cure méthodique, ainsi que la maniere de les employer, étoient empruntés des Ara-

bes dont les livres transportés en Europe, par les Maures qui s'étoient établis en Espagne, étoient le dépôt presqu'unique des connoissances médicinales de ce temps-là.

Le mercure ou vis-argent que les Grecs & les Latins avoient banni de la Médecine, parce qu'ils ne voyoient en lui qu'un poison destructeur, entroit aussi dans la composition des onguents dont les Arabes se servoient contre la gale & d'autres maladies de la peau.

D'après l'opinion commune sur l'identité de la gale & de la vérole, quelques Médecins mirent aussi du mercure dans les emplâtres & dans les onguents qu'ils appliquoient sur les pustules & sur les ulcères vénériens, pour les déterger & pour les dessécher, après avoir fait usage auparavant, intérieurement des médicaments propres à résoudre & à évacuer l'humeur morbifique.

La postérité aura sans doute bien de la peine à se persuader que, durant trois siècles, un grand nombre de Médecins dont quelques-uns jouissent d'une célébrité méritée à bien des égards; la postérité, dis-je, aura bien de la peine à croire que ces Médecins se soient servi précisément des mêmes remèdes, à la même dose & de la même manière, contre deux maladies dont l'une n'affecte communément que la peau, sur laquelle elle forme des pustules & de petits ulcères, & dont l'autre caractérisée par des chancres malins, des tumeurs glanduleuses & osseuses, par la série des os, par la gonorrhée virulente, & attaque indistinctement les parties internes comme les externes sur lesquelles elle exerce quelquefois les ravages les plus terribles.

Le malade placé au soleil ou devant le feu se frottera avec l'onguent depuis le coude, jusqu'à trois

doigts de distance de la main , & depuis le de
 du genou , jusqu'à égale distance du pied. C^{ette}us
 opération se continuera de la même maniere jus-
 qu'à ce que le flux de bouche commence à pa-
 roître (1). On recommande au malade de ne point
 s'exposer au froid , & de ne point se laver de qua-
 rante jours. De cette maniere, dit Théodoric (2),
 on verra l'humeur couler de la bouche comme
 une riviere ; & en faisant ainsi , on peut être sûr
 de guérir la gale la plus invétérée.

(1) Pierre Hispani , Médecin du treizieme siecle , & en-
 suite Pape sous le nom de Jean XXI.

(2) Médecin célèbre du treizieme siecle , & ensuite
 Evêque de Servie.



L E G A Y A C.

LORSQUE les Espagnols , conduits par Christophe Colomb , firent à la fin du quinziesme siecle , la découverte de l'Amérique , les foibles habitants de ces vastes contrées nouvellement sorties du sein de la mer , & encore toutes couvertes d'immenses forêts & de marécages , nourrissoient sous un ciel humide & brûlant cette maladie héréditaire & contagieuse qu'on nomme parmi nous , maladie vénérienne , & parmi eux , dit-on , *patuxfa* (1).

Cette maladie étoit-elle connue en Europe avant la découverte du nouveau monde ? ou bien les Espagnols , comme on le pense presque généralement , l'ont-ils reçue des Américains en échange des vices qu'ils leur ont apportés , & des crimes inouis dont ils ont laissé parmi eux tant d'horribles exemples ?

Il est certain que dans tous les temps , les embrassements amoureux portés à l'excès , ont dû produire des désordres dans les parties du corps destinées à ces usages. Ces désordres ont dû être plus ou moins grands , selon la disposition des corps qui les faisoient naître. Sous la zone torride , l'amour est une rage , & ses effets doivent être proportionnés à la cause qui les produit ; c'est aussi de ces climats brûlants de l'ancien & du nouveau monde que la vérole a , selon toutes les apparences , tiré son origine.

(1) Fallope , de morb. gall.

La communication établie par les guerres infensées des Croisades, entre les Européens & les habitants de l'Afrique, a pu introduire le germe de cette maladie en Europe; ce germe a couvé long-temps en silence parmi nous, faute d'aliments propres à le développer, & n'a produit que de foibles ravages décrits par les Médecins (1) qui ont vécu depuis le dixieme jusqu'au quinzieme siècle. A cette dernière époque, ce principe de dégénération de nos humeurs a fait les progrès les plus rapides; il s'est manifesté par les effets les plus terribles, lorsque les Espagnols transplantés sous la zône torride du nouveau monde, y ont respiré l'air brûlant & humide qui empoisonnoit presque toutes les substances végétales & anima-

(1) Le bubon est causé le plus souvent par une matiere froide qui est poussée du foie vers ces endroits (les aïnes) lesquels sont foibles & vuides .. ou lorsqu'il arrive à l'homme une corruption dans la verge pour avoir eu affaire avec une femme mal-propre.

Guillaume de Salicet, en 1270.

Le même Auteur parle aussi de pustules blanches ou rouges, de la dartre miscaire, des crevasses, des corruptions ou semblables choses qui arrivent à la verge, ou autour du prépuce, & qui sont occasionnées par le commerce qu'on a eu avec une femme sale, ou avec une femme publique, ou par quelqu'autre cause.

Voyez aussi Laufranc, en 1290; Bernard Gordon, en 1300; Jean de Gaddeden, en 1320; Gui de Chauliac, en 1360; Valescus de Tarenta, en 1400; Pierre d'Argelata, en 1470, &c. &c. &c. Rhazes parle d'un ulcere particulier de la verge, produit selon lui, *à censione mulieris supra virum*. Je n'ignore point les raisons qu'Astruc a alléguées pour prouver que ces symptômes ne désignent point la maladie vénérienne; mais s'ensuit-il de ce que ces symptômes peuvent être des effets d'autres causes que du virus vénérien, qu'ils ne puissent pas désigner aussi la vérole?

les de ces contrées incultes , & qui est la cause de toute putréfaction.

Quoi qu'il en soit de l'origine de la vérole , les Américains méridionaux possédoient un grand nombre de plantes par l'usage desquelles ils se guérissent de cette maladie. Une des principales étoit le Gayac.

Il y a , selon le P. Plumier , deux especes de Gayac.

La premiere espece s'appelle Gayac à fleurs bleues , dont le fruit est arrondi ; *Guaiacum flore cæruleo , fructu subrotundo* , Plum. nov. gen 39. ou *Gaiacum tetraphitum , fructu singulari*. Ejsd. Hist. mss. 86. *Pruno vel evonymo affinis arbor. folio alato , buxæo , subrotundo , flore pentapetalo , cæruleo , racemoso , fructu acoris cordato , cujus cortex luteus , corrugatus , semen unicum , majusculum , nigricans , nullo officulo tectum operit* ; Sloa. Catal. Plant. Jamaïc.

Cette espece de Gayac devient quelquefois un très-grand arbre ; quelquefois aussi n'est-il que médiocre ; différence qui procede de la fertilité du terroir où il croît : son tronc est le plus souvent cylindrique , mais ceux qui se trouvent dans l'Isle de Saint-Domingue , du côté du Port-de-Paix , ne sont pas tout-à-fait cylindriques , car si on les coupe transversalement , leur section représente la figure d'une poire.

Lorsqu'on regarde ces arbres de loin , ils ressemblerent à nos chênes ; les jeunes sont couverts d'une écorce un peu ridée , ceux qui sont vieux , ont l'écorce lisse , un peu épaisse , & se séparant en des lames minces ; elle est variée ou de couleur pâle , parsemée de taches verdâtres & grises.

Le tronc de cet arbre a peu d'aubier, qui est pâle, le cœur est de couleur verte d'olive, foncée & brune : son bois est très-solide, huileux, pesant, d'une odeur qui n'est pas désagréable, d'un goût amer & un peu âcre.

Ses branches ont beaucoup de nœuds, & le plus souvent elles sont partagées en deux petits rameaux aussi noueux, lesquels portent à chaque nœud, deux petites côtes opposées, longues d'environ un pouce, lisse, ferme, compacte comme du parchemin, d'un verd pâle ; elles ont dessous cinq petites nervures un peu saillantes ; elles n'ont point de queue, si ce n'est la côte commune sur laquelle elles sont rangées ; leur couleur est un peu rouge à l'endroit de leur attache ; leur goût un peu âcre & amer.

Les fleurs naissent à l'extrémité des rameaux ; elles sont en grand nombre, entièrement semblables & égales à celles du citronier, car elles sont composées de cinq feuilles de couleur bleue, disposées en rose, sur un calice qui a aussi cinq feuilles verdâtres, du fond duquel s'élève un pistil dont la figure est celle d'un cœur terminé en pointe, porté sur un pédicule un peu long. Ce pistil est accompagné d'environ vingt étamines bleues qui ont chacune un petit sommet jaune. Ce pistil devient dans la suite un fruit de la grandeur de l'ongle, charnu, qui a la forme d'un cœur, & un peu creusé en manière de cuillier, d'une couleur de vermillon ou de cire rouge. Ce fruit renferme une seule graine dure, de la forme d'une olive, qui contient une amande plus petite que celle de l'olive & enveloppée d'une pulpe fort tendre.

On trouve cet arbre à la Jamaïque, dans pres-

que toutes les Isles Antilles , & sur-tout dans celles de Saint-Domingue & de Sainte-Croix , & en général dans la partie de l'Amérique qui est située sous la zone torride.

La seconde espece de Gayac du P. Plumier , se nomme Gayac à fleurs blanches , dentelées , dont le fruit est quadrangulaire ; *Guaiacum flore caeruleo , simbrato , fructu tetragono*. Plum. nov. Plant. Ameriq. IX. 39 ; ou *Gayacum polyphyllum , fructu singulari , tetragono*, ejusd. Hist. mss. 87. Hoaxacan , seu *lignum sanctum* , Hernandez. Les naturels d'Amérique le nomment *Hajacan* , d'où est venu le nom de Gayac qu'on lui donne en Europe.

Cette espece est moins haute que la précédente ; son bois est aussi solide & aussi pesant , mais de couleur de buis ; son écorce qui est un peu plus épaisse , est noirâtre en-dehors , parsemée de plusieurs taches grises , & sillonnée de rides réticulaires & transversales ; elle est pâle au-dedans , & d'un gout légèrement amer.

Ses branches sont disposées de la même maniere que dans la première ; elles sont de même noueuses & portant quatre ou cinq paires de feuilles plus minces , plus petites & plus pointues , sur-tout les jeunes , soutenues sur des côtes très-minces , vertes & longues d'environ deux pouces.

Les fleurs sont entièrement semblables & égales à celles de la première espece , mais elles sont bleues & un peu dentelées. Les fruits sont de couleur de cire , quadrangulaires comme ceux de notre fusain , partagé intérieurement en quatre loges , dans chacune desquelles est contenue une seule graine , osseuse , rouge , qui a presque la figure d'une olive.

Cette seconde espece de Gayac est très-fréquente dans l'Isle de Saint-Domingue, aux environs du Port-de-Paix.

Ces arbres fleurissent au mois d'Avril, & donnent des fruits mûrs au mois de Juin.

Le Gayac donne dans la distillation à la violence du feu, un phlegme insipide, un esprit qui donne des marques d'acidité & d'alkalicité, une huile tenue, limpide, jaune, qui nage sur l'eau; une huile noire très-épaisse, plus pesante que l'eau; une grande quantité d'air, & une quantité considérable d'un charbon dur & sonnant. (Encyclopédie).

Peu de temps après la découverte de l'Amérique (en 1513), Gonçalo Hernandez de Oviedo y Valdes, fut envoyé à l'Isle Espagnole pour y être Directeur des mines d'or & d'argent; après un séjour de douze ans, tant dans cette Isle que dans le continent, il écrivit en Espagnol en 1525, par ordre de l'Empereur Charles-Quint, Roi d'Espagne, le sommaire de l'Histoire générale & naturelle des Indes Occidentales; dix ans après, il écrivit sa grande Histoire générale & naturelle des Indes. Dans l'un de ces deux ouvrages, on trouve deux chapitres, dont l'un traite du Gayac, & l'autre, du saint bois. Dans le premier, l'Auteur s'exprime de cette maniere: Il y a dans ces Isles & dans le continent, deux especes d'arbres remarquables contre cette maladie qu'on nomme *de las buas*, (la vérole); & comme elle est fort commune dans toutes ces régions, il a plu à la miséricorde divine d'y faire trouver aussi aux habitants le remede propre à les en délivrer; mais quoique cette maladie exerce aussi ses ravages dans d'autres pays, cependant les premiers Chrétiens qui ont été infectés de ce mal, en ont été guéris dans l'Isle Espagnole, par l'arbre qu'on nomme Gayac.

Je veux rapporter sur les effets de cet arbre, ce qu'il y a de plus avéré ici, & dans les autres lieux où on en a fait usage.

Son efficacité est constatée par un très-grand nombre d'expériences qu'on en a faites tant dans ces régions, qu'en Europe, & dans les autres parties du monde où il a été transporté, pour s'en servir contre la redoutable maladie *de las buas*, que les Italiens appellent mal françois, & les François, *mal de Naples*.

On a vu en Espagne & dans d'autres pays; des malades tourmentés par des douleurs cruelles & rongés d'ulceres, qui ont été guéris par le Gayac.

Cette maladie surpasse toutes les autres par la force des tourments & des souffrances qui la caractérisent, comme le savent bien ceux que la miséricorde divine en a délivrés; elle est moins cruelle & moins dangereuse dans les Indes qu'en Espagne, & dans les autres climats plus froids, & les Indiens s'en guérissent facilement par l'usage du Gayac, durant lequel ils observent une grande diete, sans laquelle le Gayac fait plus de mal que de bien.

Outre le Gayac, continue Oviedo, les Indiens connoissent encore un grand nombre d'autres plantes, que l'expérience leur a appris être propres à guérir la maladie *de las buas*, ainsi que bien d'autres maladies.

Dans le chapitre où il parle du saint bois, il dit, l'arbre qu'on nomme saint bois dans les Indes, est, selon l'opinion commune, une des meilleures plantes du monde pour guérir les ulceres & les autres sortes de maux contre lesquels on l'emploie; plusieurs le confondent avec le Gayac, ou le regardent comme un arbre de la même espece, à

cause de la ressemblance de la moëlle , de la pesanteur & de leurs propriétés médicinales.

Outre la propriété de guérir la maladie de *las buas* , ajoute-t-il , que celui-ci possède à un plus haut degré que le Gayac , il guérit aussi d'autres maladies que le Gayac ne guérit pas.

A mon avis , dit-il encore , l'arbre ou le bois auquel on a donné le nom de saint , est véritablement divin.

Par la simple décoction de ce bois , & par l'usage extérieur de son écume , nous avons vu guérir des ulcères du plus mauvais caractère , qui étoient semblables au cancer ; d'autres qui étoient gangreneux , & qu'on avoit jugés incurables.

La réputation du Gayac s'étendit oientôt au-delà des lieux qui l'ont d'abord vu naître. Les Espagnols , que leurs fréquents voyages en Amérique , mettoient à portée de voir les guérisons multipliées opérées par ce médicament , s'empresserent sans doute , à leur retour dans leur patrie , de publier ce qu'ils avoient vu en Amérique. Avec quelle avidité les peuples d'Europe dûrent-ils écouter les merveilles qu'on leur racontoit du Gayac ! Avec quelle ardeur ils devoient soupirer après un médicament qui , sans les exposer aux dangers terribles qui accompagnent trop souvent l'usage du mercure , les délivreroit du plus cruel de tous les maux !

Ce fut un Espagnol nommé Gonsalve , qui , selon Brassavole , a le premier apporté le Gayac en Europe , en 1508 ; cruellement tourmenté depuis long temps par la maladie vénérienne , contre laquelle il avoit inutilement employé tous les remèdes connus alors , il se détermina sur ce qu'il entendoit dire des effets de cette plante , à faire le voyage d'Amérique , pour éprouver sur lui-même

Si ce qu'on lui avoit dit du Gayac étoit vrai ; y ayant été guéri , il se retira à Lisbonne , & communiqua aux Portugais la méthode par laquelle il avoit été lui-même délivré de la maladie qui avoit été le sujet de son voyage aux Indes.

Gonsalve ne fut point le seul infortuné qui alla chercher au-delà des mers le remede à un mal qu'on n'avoit point su trouver en Europe.

Moi , étant à Paris en 1563 , dit Loys Guyon , fleur de la Nauche , j'avois grande familiarité avec deux jeunes adolescents , enfans de ladite Ville , tous deux de bonne & illustre maison , desquels je tairai les noms , qui se trouverent infectés de cette contagion vénérienne , parce que le plus souvent elle se prend par paillardise , (acte deshonnête & par conséquent honteux) , laquelle ils célérent tant qu'ils purent ; enfin la maladie se fit connoître par la pelade , par pustules rouges qui leur vinrent au front , douleurs au milieu des os , tant des bras , jambes , cuisses & épaules , que sur le devant de la tête , les nuits , jusqu'à environ l'aube du jour , & autres signes , comme la douleur au gosier , ne pouvant bien avaler la viande.

Les parents les mirent entre les mains des Médecins & des Chirurgiens bien expérimentés , qui y firent tout ce que l'art permettoit , mais ils ne guériront pas ; pour la seconde fois , furent appellés d'autres Médecins à cette cure , qui y appliquèrent tout leur savoir , mais en vain , & au contraire cette maladie s'empiroit , il se faisoit des tophus & nodosités à la partie antérieure de leur tête , & aux os des bras , cuisses , jambes , avec douleurs nocturnes insupportables ; & comme la nuit s'approchoit & durant icelle , crioient & se plaignoient incessamment , tant que les voisins les entendoient

se lamenter de tous côtés ; à cause de quoi leurs corps devinrent secs : ces deux jeunes hommes étoient de complexion différente , & avoient néanmoins les mêmes symptômes , ce que les Médecins jugeoient être fort extraordinaire.

Enfin ces adolescents , après avoir souffert beaucoup de maux , de peines & d'angoisses , tant par les Médecins & Chirurgiens , que par Empyriques qui les avoient gouvernés , que du propre mal , après avoir fait beaucoup de dépenses , & ennuyé leurs parents , furent laissés comme incurables , & en état de ne pouvoir plus vivre sainement , & eussent fort désiré que la mort les eût saisis. Les choses étant en tels termes , Dieu eut compassion d'eux & de leurs parents.

Le sieur de Chantonai , Gentilhomme Bourguignon , de la Franche-Comté , fut envoyé par le Roi d'Espagne , en Ambassade pardevant Charles IX , Roi de France , qui alors se tenoit ordinairement à Paris ; ledit Ambassadeur qui fut informé de ces deux jeunes gens , dit qu'il avoit vu en Bourgogne , plusieurs vérolés qui avoient été traités inefficacement , & qui avoient été chercher leur guérison radicale en Amérique , & allégua spécialement l'exemple d'un sien Secrétaire.

D'après cet avis , ils allèrent s'embarquer en Espagne pour passer à l'Isle de Saint-Domingue ; là , les Médecins du Vice-Roi furent d'avis qu'ils passassent en une autre Isle qu'on appelle de Saint-Jean-au-port-riche , où les femmes sont fort entendues à guérir cette maladie.

Voici le traitement qu'on leur fit , dans une cabane de sauvages , sous la direction d'une femme du pays : elle castoit & fendoit avec ses dents des petits tronçons de jeunes arbres de Gayac , & les

faisoit bouillir dans un vaisseau de verre sans couverture. Elle leur faisoit boire, tous les matins, une chopine de cette décoction en deux ou trois fois, puis les faisoit promener, exercer à l'escri-me, ou bien alloient travailler à une mine d'or qui n'étoit guere loin du village, l'espace de deux heures; puis venoient, étant pleins de sueur, à la maison, & changeoient seulement de chemise; puis les faisoit dîner, ne buvant que de l'eau de pluie puisée dans une mare: sur les trois heures après midi, on leur faisoit boire autant de Gayac comme au matin, & faire le même exercice; & sans autre cérémonie, ni remede, se trouverent entièrement guéris en six semaines, sans autre inconvénient que d'avoir les gencives enflées & enflammées; ce dont ils guérirent incontinent après qu'on les eût fait saigner en les piquant en plusieurs endroits avec un os de poisson fort pointu.

Les nodosités qu'ils avoient aux os disparurent, toutes les douleurs nocturnes cessèrent en quinze jours; l'appétit leur revint; enfin tous les accidents se dissipèrent. Ils retournerent en Espagne, puis à Paris: l'un fils de Maître des Comptes, est devenu Officier aux Finances; l'autre a rendu de grands services au Roi ès dernières guerres de l'union, dans la profession des armes.

Il faut que l'arbre soit jeune & tendre, on ne nous en apporte que du vieux.

Le même Loys Guyon ajoute ailleurs: il faut choisir le bois de Gayac, & prendre non celui qui est noir & d'un gros tronc, mais du plus petit & jaune. Je dis ceci pour l'avoir entendu de plusieurs Espagnols, Flamands, Bourguignons, & d'aucuns François qui avoient eu le mal, lesquels

furent tant infortunés en leur curation, qu'ils ne purent jamais guérir, ni en Italie, ni aux Basses-Allemagnes, ni en France, ni en Espagne, traités par plusieurs fois par gens méthodiques; mais on leur donna avis de se transporter à l'Isle de Saint-Domingue, ou de Saint-Laurent qui sont situées au nouveau monde découvert par Colomb, ainsi que disent les histoires; le Roi Catholique Philippe leur ayant octroyé passe-port, & quelque argent par charité, car ils lui avoient donné à entendre qu'ils l'avoient servi en guerre.

Auquel lieu arrivés, aucunes femmes indiennes les guérèrent avec de la décoction de jeune & tendre Gayac, détranché menu avec un couteau, sans couvrir le vaisseau qui étoit de terre; & en burent le matin environ huit onces; après alloient travailler, s'ils vouloient, à une mine d'or prochaine pour s'échauffer; ou couroient le taureau, la vache qui s'étoient rendus sauvages; tant s'étoient multipliés ces animaux audit pays, dont l'engeance avoit été menée par la Colonie Espagnole.

Après s'être échauffés, un peu refroidis, on les faisoit dîner avec un bled appellé maïs boulu, ou réduit en farine, & fait du pain cuit sous la cendre, mangeant de la chair de bœuf, de vache, d'ours, de guenuche; autres fois de certains oiseaux tant aquatiles que des montagnes, & des poissons de mer & d'eau douce dont nous n'en avons de semblables par-deçà: & si le temps étoit nébuleux ou pluvieux, on les faisoit coucher dans un linceul de coton, attaché par les quatre bouts à des pans couverts d'un autre linceul, souvent environ deux heures. De frotter ou d'es-

fuyer

fuyer, l'usage n'y est point; aussi n'ont d'autre linge.

Ils en prenoient autant sur le vêpre, & de cette façon, dix-huit qu'ils étoient, guérissent dans vingt-cinq jours, toutefois les uns plutôt que les autres; & ne leur fut appliqué aucun onguent; & ai parlé à trois de ces soldats après leur retour qui me l'ont raconté ainsi que je l'ai écrit; & ne burent de seconde décoction, mais d'un breuvage fait de certaines racines & d'eau bouillies ensemble, qui enivre si on en prend trop; breuvage à ces Sauvages ordinaire, qu'ils appellent *Canonin* (1).

Comme les Espagnols furent les premiers qui eurent connoissance de l'efficacité du Gayac dans les maladies vénériennes, ils furent aussi les premiers qui en adopterent l'usage en Europe, & ce fut chez eux que les autres Nations apprirent la méthode de s'en servir.

On a fait venir d'Espagne, dit Nicolas Poll, Médecin de Charles V, des personnes d'un rang distingué, & des gens du peuple pour apprendre d'eux la méthode de guérir, par le Gayac, des malades infectés de cette horrible maladie auxquels on avoit prodigué toutes sortes de remèdes sans aucun succès; parmi ces malades, il y en avoit à qui on avoit jugé inutile d'administrer aucun médicament, parce qu'on désespéroit de leur guérison. Tous ces malades, au nombre d'environ trois mille, ont été guéris presque en même temps, par l'usage du Gayac, & après

(1) *Miroir de beauté*, dédié à Monsieur & à Madame de Pompadour.

leur guérison, il leur sembloit renaître (1).

Lorsque le Gayac, dit Hutten, eut été apporté de Saint-Domingue en Espagne, les nations voisines attendirent le résultat des expériences qu'on y faisoit, avant de se décider à s'en servir. Aussi tôt qu'elles apprirent que les expériences avoient été suivies du succès, les Siciliens adopterent les premiers cette nouvelle méthode de guérir le mal françois (la vérole), quide là passa en Italie, & ensuite en Allemagne, où nous nous sommes assurés par notre propre expérience de l'efficacité de ce médicament ; nous avons aussi appris dernièrement que cette méthode avoit été pratiquée en France avec succès.

Si quelque chose est capable d'affurer au Gayac, un rang distingué parmi les médicaments antivénéériens, c'est sans doute l'expérience qu'en à faite sur lui-même, Ulrich de Hutten, Gentilhomme & Chevalier Allemand, que je viens de citer ; il étoit tourmenté d'une vérole des plus

(1) Accersiti fuere excell. ac illust. Princeps, in Diærarum descriptionem principis, quam plurimi in Hispaniarum, tum primariis, tum plebeis haud mediocris quidem existimationis. Qui nimirum propter abominabilem deformationem per dicti Gallici morbi tabificam de turpationem omnes ferè pro deploratis habebantur ubi in quibusdam; nulla alia Medicinarum (etsi innumeris utebantur) aliquid efficere potuisset ; in aliis verò desperationis causâ, nihil Medicinarum applicatum fuerat, quorum postea omnium per guaiacantum lignum curatio quasi pro miraculo habita fuit : hæc enim uno quasi & eodem tempore, tria ferè hominum millia, ad bonam valetudinem redaxerat, qui post curationem renati sibi ipsis videbantur, &c. Nic. Poll. *Cæsareæ majestatis physici de curatione morbi gallici per lignum Guaiacum, Præfatio.*

cruelles & des plus terribles qu'on ait jamais éprouvées. Pour tâcher de s'en délivrer, il se soumit onze fois inutilement, durant l'espace de neuf ans, aux frictions mercurielles, & il essaya de tous les moyens de guérir qui étoient pratiqués de son temps. Enfin l'usage du Gayac qui venoit de s'introduire en Europe, le délivra de tous ses maux & le guérit radicalement; c'est ce qu'il nous apprend lui-même dans un savant traité qui a pour titre, *de morbi gallici curatione per administrationem ligni guaiaci*; ce traité que l'Auteur a dédié au Cardinal Albert de Brandebourg, Electeur & Archevêque de Mayence & de Magdebourg, a été imprimé en 1519. Voici comme Hutten parle lui-même de l'état de sa maladie, lorsqu'il commença à se mettre à l'usage de la décoction de Gayac.

Premièrement, je ne pouvois faire aucun usage du pied gauche, dans lequel le siege de la maladie étoit fixé depuis huit ans; au milieu de la partie antérieure de la jambe étoient des ulceres dont la chair étoit tumescée, enflammée & pourrie, qui me faisoient éprouver les plus vives douleurs; à mesure que quelqu'un de ces ulceres guérissoit, il étoit aussi-tôt remplacé par un autre; il s'en forma ainsi plusieurs séparés l'un de l'autre que tout l'art des Médecins ne put jamais réunir en un seul: au-dessus, étoit une tumeur dure comme un os, qui me faisoit souffrir sans relâche une douleur pungitive & atroce. J'avois aussi au-dessus du talon droit, une autre tumeur aussi dure que la première, & qui persistoit depuis le commencement de ma maladie.

Cette tumeur avoit résisté au fer & au feu, & à tous les caustiques qu'on avoit pu mettre en

usage : tantôt elle s'élevoit & devenoit beaucoup plus grande , ce qui me faisoit cruellement souffrir ; tantôt elle s'affaissoit , & alors la douleur étoit moindre ; cette douleur devenoit aussi plus supportable , quand j'approchois la jambe du feu , cependant je n'y pouvois pas endurer plusieurs enveloppes ; il s'y faisoit une affluence d'humeurs si considérable , que la source en paroissoit devoir être intarissable. Quand je voulois m'appuyer sur cette jambe , j'y sentois une douleur intolérable.

La cuisse , depuis la hanche jusqu'au genou , étoit dans un tel marasme , que la chair en étoit toute consumée , & que la peau sembloit toucher immédiatement à l'os ; elle étoit d'ailleurs luxée aux deux articulations , si bien que je ne pouvois m'en servir depuis long temps qu'avec la plus grande peine , & qu'enfin elle cessa de me rendre tout office , lorsque l'une de mes fesses s'évanouit.

Une douleur que je sentois à l'épaule gauche , m'empêchoit de lever le bras ; il s'étoit formé aussi à cette partie qui étoit très-affoiblie , une callosité , & au milieu du muscle qui la couvre , une tumeur grosse comme un œuf. Toute cette partie du corps , depuis l'épaule jusqu'à la main , étoit dans un état d'amaigrissement extrême.

Au côté droit , sous la dernière côte , étoit un ulcère fistuleux , peu douloureux , mais dont il sortoit une matière sanieuse & purulente ; sur la côte , au-dessus de l'ulcère , étoit une exostose. Je sentois l'humeur qui arrosoit cet ulcère , couler de la partie postérieure & supérieure de la tête. Le plus léger contact sur cette partie , me faisoit éprouver une sensation telle , qu'il me sembloit qu'on me perçoit le crâne. Je ne pouvois tourner la tête qu'en tournant en même temps le corps tout en-

tier. Quand le Gayac ne m'auroit délivré que de cette partie de mes maux, je lui devrois encore les plus grands éloges, pour son efficacité.

Un de mes bons amis, témoin de mes souffrances, & voyant que cette cruelle maladie ne me laissoit pas un moment de repos ni le jour, ni la nuit, que je ne pouvois prendre aucune nourriture, que j'étois parvenu à un état de marasme complet, & qu'on ne pouvoit trouver aucun remede à mon mal; ce tendre ami me conseilla de me délivrer moi-même du fardeau de la vie; *il est temps*, me disoit-il, *de mettre un terme à tant de souffrances*; son amitié pour moi, lui faisoit oublier qu'il étoit Chrétien. Si quelque chose avoit été capable de lasser le courage de ces généreux Martyrs qui ont tant souffert pour la Foi, certainement ils n'auroient pas résisté à la rigueur des tourments que j'ai endurés. On dit que le Philosophe Speusippe, devenu paralytique, se faisoit porter comme il passoit un jour en cet état devant Diogene, il le salua; *tu ne mérites pas*, lui dit le Cynique, *que je te rende le salut, puisqu'avec une pareille infirmité, tu as encore la foiblesse de vivre.* Qu'auroit donc dit de moi Diogene, s'il m'avoit rencontré en l'état où j'étois? outre que je ne pouvois plus me servir de mes membres, j'étois devenu si hideux, & je répandois une odeur si détestable, que j'étois incommode à tout le monde, & que bien des gens m'avoient pris en horreur.

Accablé de tant de maux, lorsque tout le monde désespéroit de ma guérison, mon bon ange, je crois, m'ordonnoit d'espérer encore, j'osai soupirer après le Gayac, & je n'ai pas lieu de m'en repentir, puisque c'est à lui que je dois le parfait

rétablissement de ma santé & de mes forces que j'espère conserver encore long-temps.

La méthode que Hutten nous dit qu'il a pratiquée dans l'usage de la décoction du Gaya c est telle :

Prenez une livre de bois de Gayac coupé menu ou rapé ; mettez-là dans un vase neuf qui soit propre , avec huit livres d'eau de fontaine, de riviere , ou de puits , comme je l'ai fait. Laissez infuser le Gayac pendant vingt-quatre heures : ensuite faites-le cuire à un feu doux , durant plus de six heures , & jusqu'à la diminution de la moitié , en prenant bien garde que le feu ne soit pas assez violent pour que l'ébullition ait lieu ; car ce qui se répandroit par-dessus le vase dans l'ébullition, est, dit-on, la partie la plus efficace de la décoction. Pour éviter cela, faites en sorte que la matière de la décoction ne remplisse que les deux tiers du vase. Il faut lever l'écume & la garder, parce qu'elle sert pour les ulceres.

Quand la décoction est faite, il faut la passer & la garder dans des bouteilles ; & verser huit autres livres d'eau, sur le bois qui reste de la première décoction. On en fait une seconde décoction qui sert de boisson ordinaire.

On commence à diminuer peu-à-peu de sa nourriture ; d'abord on en retranche un quart, puis un tiers & jusqu'à la moitié.

On se purge, après quoi on prend deux fois par jour, le matin à cinq heures , & le soir à neuf, un verre chaque fois, contenant une demi-livre de la première décoction, qu'on avale tout d'une haleine. Ensuite on se met au lit, où l'on reste quatre heures : durant les deux premières, on se tient bien couvert pour s'échauffer, afin

que le médicament puisse pénétrer dans les parties du corps les plus secrètes. Il est bon aussi de s'échauffer dans le lit, une heure avant de prendre le verre de décoction.

Quelques-uns n'ordonnent, pour toute nourriture que quatre onces de pain par jour & un peu de raisins secs; seulement à dîner, ils permettent de tremper le pain dans du bouillon de volaille.

Il y en a qui accordent à dîner la quatrième partie d'un poulet bouilli.

La boisson ordinaire est, comme je l'ai dit, la seconde décoction froide.

Le quinzième jour, depuis le commencement du traitement, on prend ordinairement un purgatif. (Je me suis purgé simplement avec de la casse). Ce jour-là on ne prend point de décoction, mais on recommence le soir à en prendre.

Communément la guérison s'opère en trente jours, à laquelle époque on purge encore le malade, & outre cela on lui prescrit encore pour cinq ou six jours l'usage de la décoction.

Il y a des Médecins qui augmentent peu-à-peu la nourriture du malade après le quinzième jour, & qui lui permettent de se promener d'une chambre à l'autre, pour se familiariser peu-à-peu avec l'air extérieur.

D'autres au contraire veulent qu'il se tienne toujours enfermé dans sa chambre, jusqu'à ce qu'il soit bien guéri.

Les premiers disent qu'après qu'on est sorti, ce qui reste de la maladie se guérit très-promptement. C'est ce que j'ai éprouvé moi-même; car trente jours s'étant écoulés depuis le commencement du traitement, & voyant que les ulcères de ma jambe n'étoient pas encore tous cicatrisés, je gardai la chambre

encore dix jours , au bout duquel temps ils n'étoient pas encore guéris : l'hiver commençant alors à se faire sentir , je me tins encore renfermé dix autres jours à cause du froid ; alors mon Médecin m'ayant conseillé de sortir , je suivis son avis , & je ne m'en suis pas maltrouvé ; car , quoique les ulceres qui n'étoient ni profonds ni élevés , ne fussent pas tout-à-fait guéris , il ne leur manquoit que d'être recouverts de la peau , ce qui n'est arrivé que vers le quarantieme jour après ma sortie , l'hiver étant alors fort rude , & pendant que j'étois en voyage pour aller en France.

Je crois que je dois attribuer ce retardement de ma guérison , à la diete trop peu sévere que mon Médecin m'avoit prescrite , ainsi qu'à la trop grande légéreté de la décoction.

Je n'ai point employé tout-à-fait cinq livres de Gayac , tandis que d'autres malades en usent huit & même dix livres : le Médecin ayant été induit en erreur à mon égard , par ma maigreur naturelle , augmentée par la longueur de ma maladie , avoit pensé que cette quantité étoit suffisante pour me guérir ; il croyoit d'ailleurs que j'étois trop foible pour en supporter une plus grande quantité , en quoi il se trompoit doublement , 1°. parce qu'il falloit considérer non pas mon état actuel , mais ma constitution naturelle , & que la maniere d'agir du Gayac , exige que son usage soit continué sans interruption ; 2°. parce qu'il ne faut pas en donner une moindre quantité aux malades les plus foibles qu'aux autres , qu'il faut au contraire leur en donner quelquefois davantage , car son opération n'est pas violente & impétueuse , mais douce & graduée , & ce n'est que peu-à-peu qu'il guérit ; c'est pourquoi je suis d'avis qu'on fasse la décoction plus forte.

L'action du Gayac commence d'abord à se manifester par la diminution générale des symptômes de la maladie ; mais, vers le quinzième jour, les douleurs augmentent, les ulcères s'étendent, & il semble au malade que son état devient pire qu'auparavant, soit qu'alors le médicament attaque le mal dans sa racine, & qu'en le déracinant, il cause les douleurs qu'on éprouve, soit que l'altération qu'il produit dans le corps du malade, s'exerce d'une manière violente ; quoi qu'il en soit, il est certain que ce médicament déracine entièrement la maladie dans les uns plutôt, dans les autres plus tard ; mais aucun n'éprouve de changement notable avant le septième jour ; plusieurs l'éprouvent comme moi après le vingtième : s'il y en a à qui cela arrive plus tard, c'est par leur faute, & ordinairement, pour n'avoir pas observé un régime assez rigoureux.

Je n'ai pas vu sans frayeur le vingt-cinquième jour depuis ce traitement, les ulcères de ma jambe se dilater au point qu'elles laissoient voir à découvert une partie de l'os de la grandeur d'un ongle, mais en peu de jours les chairs se rapprochèrent : cela me fait penser que l'action du Gayac s'exerce intérieurement dans les ulcères, & qu'il les déterge & les purifie en agissant par leur partie inférieure.

J'ai vu peu de malades guéris entièrement de leurs ulcères tandis qu'ils gardoient la chambre.

La décoction du Gayac résout & dissipe, comme par miracle, les tumeurs & les exostoses invétérées, fait suppurer très-heureusement les ulcères, & emporte le virus vérolé qui est fixé dans les parties les plus secrètes. Aux uns, ce médicament met les os à découvert, aux autres les nerfs, il rompt les vaisseaux, ronge profondément les par-

ties infectées, & en fait exhaler une odeur si fétide & si détestable, qu'il est impossible de la supporter : il rétablit les forces ainsi que la sensibilité & le mouvement dans les parties qui en étoient privées, & on a remarqué que ceux qui en ont fait usage, sont devenus plus gras qu'ils ne l'étoient avant leur maladie.

Lorsque la guérison commence à s'opérer, cet état s'annonce d'abord par les sueurs qui deviennent abondantes, & par les urines qui se chargent de beaucoup d'impuretés. Alors les pieds & les mains se refroidissent d'une manière étonnante, en sorte que toute la chaleur semble s'en être retirée; les Médecins disent que dans cette circonstance le médicament attire la chaleur des extrémités vers le centre où elle se fixe, s'accroît, & ensuite serépand de là dans toutes les parties du corps; il est certain que ceux qui ont été guéris par le Gayac, ont acquis beaucoup de chaleur dans tous les membres.

Pour moi, durant les six ou sept derniers jours de ma maladie, j'ai éprouvé un si grand froid aux jambes & aux bras, que, malgré la multiplicité des vêtements dont je les couvrois, je ne pouvois jamais parvenir à les échauffer, tandis qu'à présent un simple vêtement semblable à celui que je portois avant ma maladie, me garantit fort bien du froid, & me tient chaudement.

Comme pendant l'usage du Gayac, le ventre se resserre, on conseille de prendre le matin, demi-once de ce bois en poudre, dans l'eau de la décoction, & de réitérer, si l'effet ne s'en suit pas à la première fois; j'en ai pris deux fois sans que cela m'ait purgé.

J'ai vu des véroles invétérées, guérir plus promp-

tement & plus sûrement que des véroles récentes.

Le Gayac est d'autant plus efficace qu'on observe, durant son usage, le régime le plus rigoureux; je n'ai jamais vu que ce régime ait incommodé qui que ce soit.

J'ai appris de ceux qui ont été en Espagne pour s'informer des effets du Gayac & de la maniere de s'en servir, des Espagnols qui avoient fait le voyage d'Amérique, que ce médicament guérit également les filles & les femmes, les enfants & les vieillards, sans qu'aucun d'eux se soit mal trouvé de la sévérite du régime qu'il faut garder.

Mon propre pere a été guéri de la vérole à l'âge de soixante ans, sans l'assistance d'aucun Médecin, & dirigé seulement par mes conseils, en faisant usage du Gayac, & en suivant le régime le plus rigoureux, sans en avoir éprouvé la plus légère incommodité.

Cette méthode de guérir la vérole par la décoction du Gayac, en observant la diete la plus sévère, peut être heureusement pratiquée, quoi qu'en disent les Médecins, par des personnes d'une complexion chaude & seche; car moi qui suis de ce tempérament, j'ai été guéri de cette maniere, & je n'ai éprouvé aucun des accidents que les Médecins redoutent en pareil cas.

La couleur de la décoction ressemble à celle de l'eau un peu trouble; si on y plonge un fil blanc, il devient verd. La premiere fois qu'on en boit, on lui trouve un goût un peu acide, qui devient agréable par la suite.

Plusieurs Médecins traitoient dernièrement de chimeres les effets qu'on attribue au Gayac; ils prétendoient que c'est la diete seule, & non pas le Gayac, qui guérit; je fais fort bien qu'avant de

faire usage de ce médicament, j'observai pendant trois ans le régime le plus scrupuleux, & que cela ne m'a point guéri.

J'en ai vu d'autres qui promettoient de guérir tout aussi-bien avec une décoction de bois de genievre, de chêne, de frêne, de pin, &c. Bien loin de les en blâmer, je desire au contraire que leurs promesses se réalisent; car que pourra-t-il arriver de plus heureux que de trouver dans nos bois, ce qu'il faut aller chercher si loin!

Je terminerai ce que je viens de rapporter du traité de Hutten, sur les effets du Gayac, & sur la manière de s'en servir, par ces paroles du même Auteur:

Quod quis imitari volet, exemplum habet, præceptum non habet, neque enim edocti dolemus hæc, sed experti, monemus, id quod meminisse omnes velim, nihil enim hic temerè, sed quod proprio periculo didicerim, aliis per manus quasi tradere; quod si aliud didicissem, etiam latere non paterer.

A ces divers témoignages sur l'efficacité du Gayac, ajoutons celui de Nicolas Massa, Médecin de Venise, très-célebre, qui nous a laissé sur les maladies vénériennes, un ouvrage (1) au sujet duquel Astruc & Freind s'expriment de la sorte: *Tractatus ille Nicolai Massæ, eximius est, & verè dignus qui legatur quâ de re audiendus J. Freind æquissimus Auditorum aestimator. Nic Massa, inquit Freind, scriptor optimus est, qui & experienciâ niti maximâ & argumentum suum optimè intelligere videtur..... æquè accuratus in explicandâ medelæ ratione Massa est; declarat enim malum illud novis tractari oportere*

(1) *Nic. Massæ, Medici V-neti, de morbo Neapolitano.* Cet ouvrage est dédié au Cardinal Charles Borromée, qu'on a placé après la mort, au rang des Saints,

remediis , atque ex primis , si non primum se fuisse ; qui hæc invenerit , aliisque communicarit . . . utque uno verbo Massæ laudem concludam : ex omnibus Auctoribus , quorum ingens copia est , hic parcipue videtur in praxi versatus . Astruc , de morbo vener .

Nic. Massa faisoit beaucoup de cas du mercure , qu'il appelle un remede immanquable pour la vérole , on peut , dit-il , s'en servir avec assurance dans tous les âges , en tout temps , même pour les femmes grosses & pour les enfans , auquel il dit l'avoir administré souvent avec succès .

Ce Médecin est , si je ne me trompe , le premier qui ait avancé , contre l'opinion générale des Médecins de son temps , qui faisoient entrer dans la composition de l'onguent mercuriel un fatras de drogues au moins inutiles , que tout ce qu'il y a d'essentiel dans ces sortes d'onguents , est la graisse & le vis-argent . *Medentes admoneo quod tota materia essentialis unguenti est axungia & argentum-vivum .*

Le succès avec lequel *Massa* employoit le mercure dans les maladies vénériennes , ne lui fermoit pas les yeux sur les effets des autres médicaments antivénériens . On peut en juger par ce qu'il dit du *Gayac* ; il faut remarquer , dit-il , que lorsque la maladie est parvenue au dernier degré , on ne la guérit que par des remedes très-puissans , tels que la décoction de *Gayac* , &c . *Notandum est quod infecti ultimâ infectione morbi gallici , non sanantur nisi fortissimis & ultimis remediis , ut est potus dicti decocti (Guaiaci) cum tenuissimo victu ; scilicet cum abstinentiâ à carnibus & vino , & ideo tam in prandio quam in cœna biscoctum panem ad uncias tres & passularum uncias duas comedant , modo virtus toleret .*

Dans une édition de son ouvrage , faite plusieurs années après la première , (en 1563) , *Massa* a

ajouté un chapitre qui est le neuvieme du troisieme traité, duquel j'ai tiré les paroles que je viens de rapporter, & dans lequel on trouve ce qui suit :

J'ai rapporté autrefois dans mon traité du *mal françois*, ce que je savois de la propriété & des effets du Gayac, ainsi que des diverses manieres de le préparer ; mais comme en ce temps-là ses différentes manieres d'agir n'étoient pas bien connues (car il n'agit pas de la même maniere sur tout le monde), j'ai jugé à propos, pour l'utilité des malades & celle des Médecins, d'ajouter aux choses que j'en ai déjà dites, ce que mon expérience m'a appris depuis des effets miraculeux de ce médicament.

PREMIER EXEMPLE. Je parlerai d'abord des effets qu'il a produits sur François de Plaisance, noble citoyen de Crémone. Il étoit âgé d'environ trente ans, d'une complexion chaude & seche, avoit essuyé bien des travaux, & il étoit tourmenté du *mal françois* qui lui faisoit traîner depuis plusieurs années une vie languissante, & qu'aucun médicament purgatif ou altérant n'avoit pu guérir. Il étoit naturellement maigre & sa maladie l'en avoit rendu encore davantage ; il eut recours à moi, & me raconta les maux qu'il souffroit nuit & jour. Entr'autres maux, il sentoit des douleurs dans toutes les articulations & dans les muscles, principalement à la partie antérieure de la tête ; il avoit outre cela, des tumeurs dures non seulement à la tête, mais encore à la poitrine, aux bras & aux jambes dont quelques-unes étoient ulcérées ; après avoir écouté le détail que me fit de sa maladie ce brave militaire, je lui dis qu'il étoit possible de le guérir malgré l'ancienneté de sa maladie ; il avoit déjà été traité

plusieurs fois avec la décoction de Gayac , & avec les onguents mercuriels par des gens habiles ; mais son mal, au lieu de diminuer , étoit augmenté.

Voyant que son tempérament étoit ruiné , & que le foie principalement étoit en mauvais état, je jugeai d'abord à propos de rendre à ce viscere sa chaleur naturelle , & de débarrasser toutes les autres parties de l'humeur pituiteuse dont elles étoient remplies ; mais comme je lui dis que les médicaments doux n'étoient pas capables d'opérer sa guérison ; *quels sont, me répondit-il, les remèdes qu'il faut employer ?* les mêmes , lui répartis-je , dont vous vous êtes déjà servi , la décoction du bois de Gayac , mais à plus forte dose , & avec un régime différent de celui que vous avez observé ; il me promit de faire tout ce que je lui ordonnerois , & je commençai ainsi le traitement.

Je le purgeai d'abord avec un minoratif ; ensuite, comme nous étions dans l'été , je lui ordonnai de prendre cinq verres de la décoction chaude , à la neuvième ou dixième heure (chaque verre contenoit six onces) ; cela fait , il mangeoit jusqu'à quatre onces de raisins secs , & se mettoit au lit , où il se tenoit deux heures bien couvert ; il suoit beaucoup , & rendoit une grande quantité d'urine ; dans les autres traitements , le Gayac ne l'avoit pas fait suer.

Cinq heures après , il mangeoit un peu de croûte de pain bien cuit , trempé dans du bouillon de poulet ; je lui permis même de manger un peu de poulet avec des raisins secs , & il buvoit tant qu'il vouloit de la seconde décoction de Gayac.

Cinq heures après le repas , il prenoit encore

cinq verres de la premiere décoction chaude , mangeoit des raisins secs & se mettoit au lit , où il se tenoit , comme la premiere fois , pendant deux heures , durant lequel temps , il suoit beaucoup & rendoit beaucoup d'urine.

Quatre heures après la boisson il soupoit , mangeoit moins qu'à son dîner , & buvoit à volonté de la seconde décoction de Gayac.

Avant le vingtieme jour , les douleurs & les tumeurs se dissipèrent , & ses ulceres furent guéris ; malgré cela , je jugeai à propos de lui faire continuer cette maniere de vivre jusqu'au quarantieme jour , auquel temps il s'est trouvé parfaitement rétabli , & il a vécu ensuite plusieurs années , jouissant de la meilleure santé.

SECOND EXEMPLE. Jean Broïla , riche , magnifique , & brave Gentilhomme , d'un tempérament chaud & sec , étoit infecté du *mal françois* depuis plusieurs années.

Les symptômes de sa maladie étoient des tumeurs par tout le corps & sur-tout à la tête , dont quelques-unes étoient ulcérées ; des os cariés , & particulièrement ceux de la tête & du visage , ce qui le rendoit si difforme , qu'il étoit plus semblable à un monstre qu'à un homme.

Malgré les remedes que lui avoient fait prendre successivement les Médecins de Turin , de Milan & de Pavie qui l'avoient traité à plusieurs reprises avec la décoction de Gayac , avec les frictions & les fumigations mercurielles , il n'avoit pu parvenir à se délivrer de sa maladie ; cela le déterminà à aller à Lyon , en France , consulter des Médecins fameux qui cependant ne réussirent pas mieux que les premiers.

Comme il désespéroit de sa guérison , quelques
Médecins

Médecins lui conseillèrent de venir me trouver à Venise , ce qu'il fit.

Après m'avoir raconté l'histoire de sa maladie, il me montra ses tumeurs, ses ulceres & ses os cariés en me priant de le secourir. Il me promit qu'il ne seroit point ingrat. Je tâchai de le consoler & de lui donner bon courage. Je lui conseillai de se tenir enfermé & à l'abri de l'air, (nous étions alors dans l'hiver & le froid étoit très-vif) jusqu'à ce que le temps s'adoucît ; en attendant, je mis sur les ulceres les médicaments convenables.

Le mois de Février étant arrivé, je purgeai le malade ; ensuite je lui ordonnai de boire la décoction de Gayac & d'observer un régime médiocrement sévère, car il étoit d'une maigreur extrême. Lui, au contraire, s'astreignoit à mon insu au régime le plus rigoureux, ne mangeant presque rien, & s'imaginant en faisant de cette maniere qu'il seroit plutôt délivré de sa maladie. Il continua ce genre de vie, jusqu'au quarantieme jour, auquel temps il n'étoit pas encore guéri. Les tumeurs & les ulceres étoient en fort mauvais état ; je lui ordonnai jusqu'au mois d'Août le régime que je jugeai convenable, & j'abandonnai durant ce temps-là à la nature le soin de sa guérison.

A la fin du mois d'Août, je le purgeai de nouveau, & je lui ordonnai de boire matin & soir de la décoction de Gayac jusqu'à deux livres, & de manger des raisins secs ; je lui accordai un peu de viande à dîner, & du vin bien trempé avec la seconde décoction. Mais comme il avoit oui dire qu'on est d'autant plutôt guéri dans ces circonstances, qu'on observe la diete la plus exacte. il s'abstenoit de vin & de viande.

Deux mois se passerent ainsi , & il n'étoit pas encore guéri ; ses tumeurs & ses ulceres persiftoient toujours ; l'hiver étant survenu , je voulus ajouter quelque chose à sa nourriture ; lorsque son domestique de confiance m'avertit de ce qui se passoit ; j'en fis des reproches au malade , & je lui signifiai que s'il continuoit à vivre de la sorte , il ne guériroit jamais , & qu'il étoit inutile de lui , continuer mes visites.

Le malade effrayé de ce que je venois de lui dire , me promit bien de faire tout ce que j'ordonnerois. Alors croyant pouvoir compter sur lui , je lui prescrivis encore la décoction de Gayac matin & soir , jusqu'à la dose de trois livres , de manger des raisins secs à son dîner , de prendre du bouillon de poulet ou de veau , de manger un peu de viande & de boire à dîner & à souper du vin trempé avec la seconde décoction.

Je pris les précautions nécessaires pour l'empêcher de suer , & pour qu'il ne se fit d'autre évacuation que celle des urines.

Après avoir observé pendant deux mois cette maniere de vivre , le malade vit disparaître ses tumeurs & ses ulceres qui guériront parfaitement , il reprit son embonpoint & ses forces , par la distribution que le vin fit des aliments dans les différentes parties du corps , & il s'en retourna en parfaite santé au milieu de sa famille.

TROISIEME EXEMPLE. L'illustre Prince D. M. de moyen-âge , d'une complexion chaude & humide , mêlée cependant d'un peu de sécheresse , après avoir été tourmenté , durant plusieurs années , par le *mal françois* , n'en put être si bien guéri qu'il ne lui en restât encore un ulcere à la partie supérieure de la trachée-artere qui avoit rongé le car-

tilage de la partie antérieure, de maniere qu'on pouvoit voir & toucher l'intérieur de la trachée-artère & y faire entrer facilement deux doigts joints ensemble.

Les Médecins les plus habiles & les plus expérimentés lui avoient inutilement prodigué tous leurs remèdes; les premiers Médecins de Milan dont ce Prince étoit Gouverneur, ainsi que ceux de Gênes qui l'avoient soigné par ordre du Roi de France, y avoient aussi perdu leurs soins & leur savoir.

Le Prince étant retourné auprès du Roi son maître, les plus anciens & les plus célèbres Médecins de Lyon entreprirent de le guérir, mais ce fut sans succès. Cet ulcere étoit fait de maniere que tant qu'il étoit ouvert, le malade étoit muet, & ne pouvoit articuler aucun son; lorsqu'on avoit le soin de le fermer, le malade parloit alors facilement & distinctement.

Ce Prince étoit roux, portant une longue barbe couleur d'or avec laquelle il couvroit & cachoit son ulcere; en sorte que quoiqu'il fût environné d'un grand nombre de militaires, tous ignoroient son infirmité, excepté un seul qui le servoit en secret; ce Prince m'ayant fait appeller, me parla ainsi: « il » y a plusieurs années que je desire de vous voir, » pour vous consulter sur une maladie de laquelle » jusqu'à présent personne n'a pu réussir à me dé- » livrer; j'ai entendu parler de Nicolas Massa à » Milan, à Pavie, à Gênes, à Lyon & dans les » armées, ainsi que du grand nombre de cures qu'il » a faites. Je suis venu à Venise pour les affaires du » Roi mon maître; durant le temps que j'y serai, ce » que je ne puis bien déterminer, je vous prie de » m'accorder vos soins; au reste je n'ignore pas » que mon mal ne peut être guéri promptement;

» quand vous l'aurez vu , vous ordonnerez ce qu'il
 » vous plaira , & vous me trouverez docile à suivre
 vos ordonnances ».

En visitant cet ulcere , je me suis apperçu que le cartilage de la partie antérieure de la trachée-artère étoit entièrement rongé. Prince , lui ai-je dit alors , il ne faut pas être surpris , si aucun de ceux qui ont entrepris de vous guérir , n'a pu y parvenir , ce qui a été rongé par l'ulcere , est une partie qui tire son origine de la semence ; ces sortes de parties se réparent bien quelquefois dans les enfants & dans les jeunes gens , mais non pas dans les adultes , au lieu que les parties formées par le sang se réparent facilement. Quoi qu'il en soit , me répondit le Prince , je vous prie de venir me voir tous les jours , & de m'ordonner ce que vous jugerez à propos ; cet ulcere , ajouta-t-il , est un des accidens de la maladie vénérienne qui a résisté à tous les remèdes.

Voyant que le Prince étoit bien disposé , d'un bon tempérament , que les autres parties de son corps étoient en bon état , & que le temps étoit favorable pour le traitement , (nous étions à la fin d'Avril & au commencement du printemps) , je lui ordonnai un purgatif , & je le fis saigner deux fois , ensuite je lui prescrivis l'usage de la décoction de Gayac ; comme il étoit grand buveur , ainsi que la plupart des Seigneurs François , il commença le matin du premier jour , à boire deux livres de décoction , & mangea des raisins secs ; ensuite il se mit au lit où il fut pendant deux heures : deux heures avant le repas , il but une livre de la seconde décoction ; à son dîner il mangea quelques croûtes de pain bien cuit , des raisins secs , & but une bouteille de la seconde décoction.

Quatre heures avant de souper , il but encore trois livres de la premiere décoction , puis il se mit au lit où il sua pendant deux heures. A son souper il mangea quelques croûtes de pain , des raisins secs , en moindre quantité qu'à dîner , & but de la seconde décoction.

Cet illustre Prince continua ainsi à boire de la premiere décoction , matin & soir , en augmentant toujours la dose ; il en faisoit de même de la seconde qu'il prenoit durant le repas , & dans leur intervalle ; en sorte qu'il buvoit chaque jour huit bouteilles de la premiere décoction , & jusqu'à douze bouteilles de la seconde , ce qui lui procuroit des sueurs très-abondantes , & des évacuations très-copieuses par les urines & par les selles. Il vécut de cette maniere cinquante jours , & il consuma durant ce temps-là plus de soixante livres de bois de Gayac.

On mettoit quatre fois par jour sur l'ulcere , du coton imbibé de l'écume de la premiere décoction qu'on avoit soin de conserver pour cet usage.

C'est ainsi qu'avec l'aide de Dieu , & contre toute espérance , ce Prince fut parfaitement guéri de son incommodité. L'ulcere de l'épiglotté se consolida , & à la place du cartilage qui manquoit , il s'y forma une excroissance qui en remplit entièrement le vuide ; chose vraiment admirable & que j'ai jugée digne d'être transmise à la postérité , pour l'utilité des malades & l'instruction des Médecins.

Je pourrois , ajoute Massa , rapporter un grand nombre d'autres cures admirables produites par le Gayac , dont j'ai été témoin en exerçant ma profession de Médecin ; mais ces trois exemples suffisent pour inspirer une juste confiance en ce mé-

dicament, dans les véroles les plus anciennes & les plus désespérées.

Si le Prince de D. M. dont nous venons de parler, a employé plus de soixante livres de bois de Gayac, pour obtenir la guérison de sa maladie, Massa nous apprend qu'une seule livre de ce même bois a suffi à quelques autres malades pour parvenir au même but; il en rapporte un exemple que voici :

Un homme qui n'étoit pas riche, étoit tourmenté depuis plusieurs années par le *mal francois*; il souffroit des douleurs cruelles; son corps étoit tout couvert de tumeurs, & aucun remede n'avoit pu jusqu'alors le guérir: étant venu chez moi, il me demanda si je croyois que la décoction du Gayac pourroit le guérir, je lui répondis que je le croyois; comme il n'étoit pas en état de faire de la dépense, il acheta seulement une livre de Gayac qui lui coûta onze écus d'or; le Gayac en ce temps-là n'étoit pas commun, & il se vendoit fort cher.

Ayant donc acheté cette livre de Gayac, il la réduisit en poudre, & en fit une décoction selon la maniere ordinaire: lorsqu'il eut bu la premiere & la seconde décoction, il se trouva sans argent pour acheter d'autre bois: je lui conseillai de se servir encore du même bois, pour faire de nouvelles décoctions, ce qu'il réitéra plus de douze fois dans l'espace de quarante jours, au bout duquel temps il fut parfaitement guéri, avec l'aide de Dieu, & quoiqu'il n'eût employé dans tout le traitement qu'une seule livre de Gayac.

J'ai vu, ajoute Massa, le même effet arriver dans plusieurs autres malades qui n'avoient pas le moyen d'acheter plus d'une livre de bois de Gayac.

Je partage sincèrement le regret que témoigne Astruc, en finissant l'analyse du traité de Massa,

dans le catalogue qu'il a donné des Auteurs qui ont écrit sur les maladies vénériennes, dans le deuxième volume de son savant ouvrage de *morbis venereis* :

Copiosiori libri illius analysi ægrè supersedeo, quem serè totum excerpendum esse censerem; sed Auctor sum ut medici quibuscumque curæ est artis incrementa perspecta habere librum hunc legant & perlegant, in quo omnimodum curandæ tuis venereæ artificium continetur.

Comme cet ouvrage de Massa, quoique réimprimé plusieurs fois, n'étoit pas commun, & que le plus grand nombre des Médecins n'en a aucune connoissance, on ne sera peut-être pas fâché d'en trouver ici un extrait un peu plus long que le plan de mon ouvrage ne sembloit le comporter.

Quelques-unes des réponses que j'ai faites autrefois (c'est Massa qui parle) aux consultations de Pierre Carnicerio, & de plusieurs autres Médecins célèbres sur les effets du Gayac, & les différentes manières de l'employer, m'ayant paru pouvoir être de quelqu'utilité à ceux qui s'occupent de l'art de guérir, j'ai jugé à propos de les rapporter ici.

PREMIERE QUESTION.

La décoction du Gayac peut-elle être employée avec succès pour les malades qui ne peuvent garder la chambre, & que leurs affaires ou quelque autre motif obligent de sortir ?

Réponse. Il y a plusieurs choses à considérer en ceci, par rapport aux diverses qualités de l'air & des autres choses non naturelles; car la décoction de Gayac échauffe, excite la sueur, provoque les urines, évacue sensiblement par les selles, ou d'une

maniere insensible par la transpiration; cela étant ainsi, il est évident qu'un air froid qui resserre, ne peut s'accorder avec ces opérations & leur est contraire; c'est pourquoi, lorsque la maladie est accompagnée d'accidents graves, que la peau du malade est d'un tissu serré, & que l'air est froid, je lui ordonne de garder la chambre & même de rester au lit; mais si la maladie est légère, le malade d'un bon tempérament & le temps chaud, comme dans l'été, je lui permets de sortir, en observant néanmoins les précautions nécessaires par rapport à la sueur & au régime, & je lui recommande de boire tant qu'il pourra de la décoction de Gayac, principalement durant la journée.

J'en ai guéri un grand nombre avec la décoction de Gayac, qui vaquoient à leurs affaires du dehors durant le traitement, & qui faisoient tous leurs exercices accoutumés; & je n'en ai jamais vu aucun qui ait été incommodé de son usage, soit au foie, soit à la poitrine ou à l'estomac, quelle que fût la chaleur de ces différentes parties; & cela s'accorde fort bien avec la raison, car la chaleur du Gayac n'excede pas de beaucoup le second degré; il ne perd point ses autres propriétés, & l'eau avec laquelle on le mêle, lui ôte beaucoup de sa chaleur; outre cela, il ouvre les vaisseaux obstrués du foie, laquelle obstruction cause souvent une chaleur plus grande en empêchant le sang de couler; il en est de même de la poitrine, lorsqu'elle est embarrassée d'une humeur froide & épaisse: j'ai souvent éprouvé que le Gayac, & sur-tout l'électuaire que j'en ai composé, avec les raisins secs que j'emploie souvent contre le *mal françois*, j'ai, dis-je, éprouvé souvent que le Gayac, en atténuant, en divisant cette humeur pituiteuse, par sa

chaleur humide, est fort utile dans cette circonstance ; ainsi , quoique j'aie quelquefois sujet de soupçonner un excès de chaleur dans les parties que je viens de nommer , je ne laisse pas pour cela d'ordonner le Gayac ; en prenant néanmoins les précautions convenables.

Plusieurs voyant que le Gayac ne guérissoit qu'après un long intervalle de temps le *mal françois* , accompagné de pustules & d'autres symptômes produits par un sang dépravé & mêlé de beaucoup de bile , ou bien des malades d'un tempérament sanguin & humide , ou bien ceux dont le foie étoit chaud & facile à s'enflammer , & que les pustules dans ces sortes de cas , au lieu de se dessécher & de disparoître , devenoient tous les jours plus nombreuses, plusieurs, dis-je, voyant cela, ont prétendu que le Gayac ne guérit pas le *mal françois* lorsqu'il est récent ; en quoi ils se trompent , faute de connoître la cause qui fait multiplier les pustules ; voici ce qui en est. La chaleur de la décoction du Gayac , & sur-tout celle de la première , divise & exalte le mauvais sang & la bile , qui entraînant vers la peau la matiere froide & épaisse dans laquelle se trouve fixé le virus morbifique , forme à sa surface les pustules dont nous venons de parler.

Dans ces circonstances , je tâche de m'assurer autant que cela est possible , en purgeant & en saignant le malade à plusieurs reprises , de la plus ou moins grande quantité de sang & de bile qu'il a dans le corps , & je me suis apperçu que ces évacuations plusieurs fois répétées , corrigent les vices du foie ; alors je fais la décoction du Gayac plus légère , en y ajoutant le double de l'eau que j'y emploie ordinairement. Je proportionne à cela l'usage des autres

choses, & j'ai toujours réussi à guérir ces sortes de maladies en me comportant de la sorte.

Ceux qui, contre cette maladie récente, accompagnée de pustules & d'autres symptômes semblables, emploient une forte décoction de Gayac, & ne saignent ni ne purgent leurs malades au commencement, travaillent inutilement ou avec peu de succès, ou s'ils en guérissent quelqu'un, ce n'est qu'après un très-long espace de temps.

SECONDE QUESTION.

La décoction du Gayac convient-elle aux personnes attaquées du *mal françois*, qui sont dans un état de marasme universel, dont toute la chair est consumée, & dont le corps est semblable à celui d'un vieillard étique ?

RÉPONSE. Cet état de marasme dans lequel nous voyons souvent tomber les personnes affectées du *mal françois*, n'est pas causé par une chaleur ardente qui brûle & consume les principaux organes, mais par une matière épaisse qui engorge le foie, les veines & les artères qui, lorsque la transpiration est arrêtée, se putréfie quelquefois & cause une chaleur fébrile.

Souvent aussi cette matière ne se putréfie point, mais elle se fixe & adhère par sa froideur & par sa viscosité aux parties qu'elle remplit, & produit deux accidents; le premier, est que les esprits qui s'engendrent du sang dans le cœur, sont alors moins chauds, & par conséquent moins capables de remplir leurs fonctions.

Le second accident est que le sang devenu plus épais & plus lent, forme des engorgements, & est moins propre à fournir aux différentes parties du

corps la nourriture dont elles ont besoin , ce qui produit la maigreur & les changements qu'on remarque dans le pouls , tels que sa foiblesse qui provient du défaut de chaleur & d'énergie des esprits ; sa fréquence , parce que la matiere froide qui embarrasse les esprits , ne les rend capables de produire que de petites & fréquentes , & non pas de grandes dilatations des arteres ; sa dureté , qui vient du défaut de nourriture des membres & de la surabondance de l'humeur phlegmatique froide dont ils sont remplis.

D'après ces considérations , les jeunes Médecins peuvent reconnoître que la décoction de Gayac convient aux malades du *mal françois* qui sont dans le marasme , & qu'elle les guérit en corrigeant la mauvaise disposition du foie , en divisant la matiere des engorgements des différentes parties du corps , en débarrassant le sang de l'humeur pituiteuse dont il est rempli , & enfin en l'évacuant par la sueur , par les urines , quelquefois par les selles , & par la transpiration ; de là vient que ces sortes de malades qui ont été guéris par l'usage de la décoction du Gayac , engraisent après leur guérison.

J'ai donné aussi le Gayac à des malades que des engorgements pituiteux dans toutes les parties du corps avoient réduits au marasme , sans être infectés du mal françois ; qui par ce moyen ont repris leurs forces , leur embonpoint , leur couleur naturelle , & auxquels il sembloit reprendre une nouvelle vie.

TROISIEME QUESTION.

La décoction de Gayac guérit-elle le *mal françois* , sans le concours de la diete rigoureuse qu'on exige ordinairement en pareil cas ?

RÉPONSE. J'en ai guéri plusieurs en leur permettant l'usage modéré de bons aliments & en leur laissant tremper leur vin à moitié avec la seconde décoction de Gayac dans leur repas seulement. Entr'autres un certain vieillard cachectique qui avoit une disposition à l'hydropisie; mais de cette manière, il faut bien plus de temps pour la guérison que selon la méthode ordinaire, & on ne guérit même, en faisant ainsi que les maladies légères, & non pas celles qui sont accompagnées d'accidents graves.

Parmi les Auteurs qui ont donné au Gayac la préférence sur les autres médicaments antivénéériens, on compte Nic. Poll, Schmai, Hutten, Manard, Delgado, Hernandez, Ferri, Lecoq, Renacl. Fusch, Leon, Lobera, Vesale, Montanus, Maggius, Vidus Vidius, Victorius, Ferrier, Bonacossi, Hufchard, Macchelli, Fallope, J. Sylvius, Renner, Tomitanus, Fracantianus, Bugarutuis, Planer, Dulaurens, Roselli, Quiquebeuf & Pauhner, Massarias, Canevarius, Rudius, Perdulsis, Claudinus, Varandæus, Guarantus, Sennert, Juncker, Ferquet, Janson, de Craanen, Herrera, Boerrhave (1), Alex. Camerarius & Breyer, Lametrie, Fabri, Tozzoti, Mooney, Fordyle, &c. (2).

D'autres se contentent de le placer parmi les médicaments anti-vénéériens qui ont le plus d'efficacité; tels sont Fracastor, Massa, Ragonus, Rinus, Cardan, Brunel & Deschamps, Brassavole, Thierrî Deherry (3), Trincavel, Amatus, Bayro,

(1) Prefatio aphrodiaci.

(2) Medical. observ. tom. I.

(3) J'en ai bien vu (qui est chose digne à noter) & pra-

Frizimelica , Montuus , Rondelet , Botal , Pettonius , Dordonius , Bruceus & Battus , Rigault & Riolan , Fraxinola , Alcazar , Ambr. Paré , Paulmier , Bruele , Wier , Craton , Zecchius , Mercurial , Ghinus , Betera , Forestus , Saxonia , Bassellus , Torrez , Sylvaticus , Pacius , Marcatus , Delcon , Cortilio , Guilhaumet , Hartman , Charles , Septal , Deplanis , Campy , Sartor , Gockel , Overcamp , Pitcarn , Gohl , Roncal , Locher.

Quelques Médecins , comme J. Paschal , Chaumete , Saporta , Pereda , Calvus , Duchefne , Horstius n'attribuent de l'efficacité au Gayac que dans les véroles récentes & légères.

Enfin Paracelse , Lowe , Musitan , Schlichting , Hundermarck , Heuermann le regardent comme un médicament pernicieux ou insuffisant pour la cure radicale de la vérole (1).

J'ai vu avec un vrai plaisir , dit Van-Swieten , dans le grand & très-utile ouvrage du célèbre Morgagni , *de sedibus & causis morborum* , &c. dans lequel tous les Médecins admirent l'érudition , la sagacité & les travaux immenses de l'Auteur , ouvrage qui sera un grand sujet d'étonnement pour la postérité , & auquel je reconnois que je

tiqué maintes fois en la curation d'icelle maladie si rebelle qu'elle ne vouloit céder à la friction ; mais nonobstant le flux de bouche , continuoient ou recidivoient les douleurs & accidents ; qu'usant pris après de telles décoctions (de Gayac) , ils étoient parfaitement guéris , dont j'en connois & vois journellement plusieurs qui de long temps sont sains & bien dispos. Méthode curatoire de la malad. vénér. par Thiery Deherry , Lieutenant du premier Barbier Chirurgien du Roi , an 1552.

(1) Mich. Frid. Boehm. *Varias Syphilidis Therapias* , 1771.

dois beaucoup ; j'ai, dis-je, vu dans cet ouvrage, une méthode d'employer le Gayac, semblable à celle qu'on suit dans l'usage des eaux minérales. Valsava avoit imaginé de faire prendre la décoction de Gayac, suivant cette méthode (1) aux malades infectés de la vérole. Il en donnoit d'abord deux ou trois livres, & examinoit avec attention si cette boisson passoit facilement par les urines, & non par les selles, ou par la peau, comme cela arrive quelquefois ; si elle ne passoit pas facilement, ou si elle passoit par ces deux voies, il s'arrêtoit, & n'alloit pas plus loin. Si au contraire il voyoit que cette boisson passoit avec facilité, & étoit rendue seulement par la voie des urines, il en augmentoit tous les jours la dose, & la portoit jusqu'à dix livres. Cette méthode étoit suivie promptement de grands effets, si bien qu'il arrivoit quelquefois que dans trois jours tout au plus tard, de vieux ulcères étoient guéris & des tumeurs gommeuses dispa-roissoient.

Morgagni certifie qu'il a employé cette même méthode avec succès ; il rapporte l'exemple d'une femme qui avoit depuis deux ans des ulcères vénériens au genou, & trois ou quatre autres petits au palais, à travers lesquels les aliments passaient dans les narines, & qu'il a guérie de cette manière ; il a observé le même effet de cette méthode sur un homme dont l'hypogastre & les cuif-

(1) Cette méthode avoit déjà été pratiquée en 1520, par Jean Manard, Médecin de Ferrare; Alexandre Massarias, célèbre Professeur en Médecine à Padoue en 1598, assure, *se non semel hoc modo ligni decoctum deaijse, summâ cum facilitate & felicitate. Alex. Massarias, Vicentinus, de morbo gallico.*

les étoient couverts de larges ulcères vénériens de mauvais caractère.

Forte, ajoute Van-Swieten, levis sudor, vel pauca evacuationes per alvum non adeò nocerent, si simul maxima decocti Guiaci potati pars per urinam evacuetur. Verùm hæc tantum conjectura est; & cum adeò celer, adeò salubris effectus hanc methodum coronaverit, videtur diuresi insistendum esse potius, dum hæc methodus tentatur.

J'ai eu quelques occasions d'observer les bons effets de cette méthode, telle que Van-Swieten la propose; je me contenterai d'en rapporter ici un seul exemple.

Une femme âgée de quarante-cinq ans, d'un tempérament phlegmatique & sanguin, avoit contracté, il y avoit cinq ans avec son mari, la maladie vénérienne qui se manifesta par une gonorrhée virulente & par des engorgements aux aînes qui se dissipèrent bientôt après, moyennant quelques remèdes qu'on lui fit prendre.

Peu de temps après cette guérison apparente, elle sentit des douleurs dans tous les membres, qui se fixerent ensuite à la tête, où ces douleurs devinrent si vives que toutes les fonctions de cette partie du corps en furent troublées & suspendues; la vue s'obscurcit, & elle n'entendoit qu'avec la plus grande peine. A cela se joignoit l'impuissance de marcher & de mouvoir les autres membres. Cet état n'étoit pas permanent, la malade avoit de temps en temps quelques intervalles de santé, qui n'étoient pas à la vérité de longue durée; elle avoit pris une grande quantité de remèdes mercuriels, qui certainement avoient ajouté à son mal, au lieu de la guérir.

Le 9 Février 1780, je la mis à l'usage du Gayac

auquel je joignis les bains de vapeur & quelque purgatif de temps en temps , ainsi que le régime qui me parut convenable.

Au commencement du mois de Mars suivant, elle sentoit plus de vigueur & d'agilité dans les autres parties de son corps. Sa vue s'éclaircit, elle entendoit mieux ; mais les douleurs de tête, quoique beaucoup diminuées , persistoient encore.

La malade continua la même maniere de vivre jusqu'au 15 Avril, auquel temps elle avoit recouvré ses forces, ainsi que la liberté & l'agilité dans tous ses membres ; elle voyoit & entendoit comme avant sa maladie , & les douleurs de tête furent entièrement dissipées. La malade sortoit durant tout le traitement , & vaquoit à ses affaires du dehors. Je l'ai vue plusieurs fois depuis cette époque, & elle m'a assuré que sa santé n'avoit jamais souffert la plus légère altération.



L A S Q U I N E.

IL y a deux fortes de Squines dans le commerce, l'une qu'on nomme Squine Orientale, & l'autre, Squine Occidentale :

La premiere vient de la Chine ; c'est le *Smilax aspera Chinenfis*, *Lampatum dicta*, de Herman ; ou *Smilax minus spinosa*, *fructu rubicundo*, *radice viruosâ*, de Kempter.

Cette plante s'éleve d'une ou de deux coudées, lorsqu'elle n'est pas soutenue ; mais étant appuyée sur les buissons voisins, elle monte plus haut.

Les sarments sont ligneux, de la grosseur d'une paille d'orge, d'un rouge brun près de la terre, & noueux de deux en deux pouces ; les parties comprises entre les nœuds, sont alternativement courbées & un peu fléchies, & chaque nœud a quelquefois deux petites épines crochues & opposées. Sur le même côté, de chaque nœud, sort une feuille, portée sur une queue creusée en goutiere, membraneuse, repliée, d'où naissent deux mains ou vrilles, une de chaque côté, semblables à celles de la vigne, par laquelle elle s'attache fortement à tout ce qui est autour.

De l'aisselle des queues de chaque feuille, poussent des bouquets de fleurs ou de bourgeons ; quelquefois les vrilles sont à l'extrémité de la queue, & touchent à la feuille qui est en forme de cœur, de trois pouces de diametre, & qui se termine en une pointe courte & obtuse.

Cette feuille est mince, membraneuse, luisante, noirâtre des deux côtés, & fort ondule vers la

pointe ; le bord est entier & quelquefois inégal ; elle a cinq nervures branchues , qui , dès leur origine , vont les unes directement , & les autres en forme d'arc , se réunir à la pointe. Les fleurs de cette plante sont petites , portées sur un pédicule grêle , délié , de la longueur d'un pouce , de couleur rougeâtre ou jaunâtre : elles sont au nombre de dix , plus ou moins disposées en ombelles , sans calice , d'un jaune tirant sur le verd , à six feuilles , disposées en étoile autour d'un embryon qui approche par sa figure de la semence de coriandre , & est entouré par six étamines ou filets transparents , garnis d'une somme jaunâtre. Cet embryon qui occupe le centre , porte un petit style surmonté d'une tête de couleur bleuâtre.

Lorsque la fleur est passée , l'embryon en grossissant , devient un fruit qui a la figure , la grosseur , la couleur & l'éclat de la cerise ; plus spongieux que charnu : sa pulpe est peu considérable , sèche , farineuse , de couleur de chair , d'un goût acerbe , & semblable à celui des nesses. Dans l'intérieur de ce fruit , sont renfermées quatre ou cinq semences de la grandeur d'une petite lentille , de la figure d'un croissant , rassemblées en rond comme les grains de mauve ; étant seches , elles ont une couleur de châtaigne tirant sur le noir ; elles sont blanches en-dedans , très-dures & d'une substance de corne.

Cette plante croît en abondance dans le Royaume de la Chine , parmi les cailloux , les épines , & dans les lieux incultes.

La racine est la partie de la plante en usage dans la médecine. Cette racine est grosse , noueuse , inégale , un peu fibreuse , longue , rouille ou noirâtre en-déhors , blanchâtre en-dedans , d'un goût foible , presque insipide & sans odeur.

La Squine Occidentale, *Smilax aspera*, fructu nigro, radice nodosa, magna farinacea, China dicta. Sloan. catal. plant. Jam.

La racine de celle-ci est presque semblable à l'autre; elle n'en differe que par la couleur qui est plus rousse ou noirâtre en dedans.

On apporte cette espece de Squine de la nouvelle Espagne, du Pérou, du Brésil, & d'autres pays de l'Amérique.

Elle a les mêmes vertus que celle d'Orient, quoiqu'on la regarde comme lui étant inférieure.

La meilleure racine de Squine Orientale est celle qui est récente, compacte, solide, pesante, qui n'est point cariée ni rongée par les teignes: on veut qu'elle soit presque insipide, pleine cependant d'une espece d'humeur grasse & onctueuse, ce que l'on connoît assez évidemment en la mâchant, mais encore plus lorsqu'on la fait bouillir.

On rejette celle qui est trop vieille, qui n'a point de suc, qui est spongieuse, légère & cariée. (*Encyclopédie*).

La Squine Orientale, qu'on nomme *pesoulim* dans la Chine, a été d'abord apportée à Goa, par des Marchands Chinois, en 1535, selon Garcias du Jardin, qui faisoit alors sa résidence dans ce Port soumis aux Portugois. Ceux-ci l'apporterent en Europe, & ce fut un nommé Vincent Gilio de Tristanes, très-expert dans la Marine, qui alloit fréquemment trafiquer aux Indes, & qui, selon Amatus, l'apporta le premier en Portugal, d'où les Marchands la tirent pour la distribuer dans toute l'Europe, parce qu'ils y faisoient un grand profit. (*Astruc*).

Lorsque j'étois encore à Venise, vers l'an 1536 ou 37, dit Vesale, occupé à voir des malades,

sous la conduite des principaux Maîtres de l'Art, cette racine qu'on attendoit avec impatience, y fut apportée & reçue avec un applaudissement universel; mais les premiers essais qu'on en fit, ne furent pas heureux, ce qui cependant n'arriva pas tant par la faute du médicament, ou de ceux qui l'administroient, qu'à cause que les personnes à qui on le donna, étoient dans un état désespéré & prêts à rendre le dernier soupir.

Le premier que j'aie vu en faire usage, dit encore Vesale, avoit reçu ce médicament d'un Empyrique d'Anvers, qui prétendoit connoître la vraie manière de s'en servir, & qui assuroit l'avoir administré avec succès en Portugal. Ce malade étoit infecté du *mal françois*, accompagné d'accidents graves, il étoit au dernier degré du marasme, & avoit déjà un pied dans la fosse; comme il n'étoit pas accoutumé au régime qu'on lui faisoit observer, il mourut aussi-tôt que l'action du médicament se manifesta par les sueurs & par les urines.

A-peu-près dans le même temps, on faisoit prendre la décoction de cette racine à un homme qu'on croyoit avoir le *mal françois*, quoiqu'il n'en eût aucune marque sur la peau; cet homme étoit d'une maigreur extrême, & avoit une grosse pierre au rein gauche. Après avoir fait usage de cette décoction durant environ dix jours, les Médecins lui conseillèrent de s'en abstenir, à cause de la grande propriété qu'il croyoit que cette décoction possède de fondre les humeurs & de les évacuer par la sueur & par les urines. Le malade mourut peu de jours après, en souffrant des douleurs cruelles dans les reins.

Dans ce discrédit général où ces expériences malheureuses firent tomber la Squine, un autre

Médecin d'Anvers vint en exalter l'efficacité. Cet homme qui avoit quelque érudition, fut si bien inspirer aux Grands de la confiance pour ce médicament, qu'on l'envoya à l'Evêque de Vérone qui étoit dans la phthysie, & affecté de je ne fais quels autres maux; mais avant la fin du traitement, ce respectable malade mourut; en sorte que durant mon séjour en Italie, je vis ce médicament absolument proscrire. Quant à moi, ajoute-t-il, je pense à cet égard comme mes maîtres, & je n'ai pas une grande confiance en lui.

Dans la même lettre, Vesale raconte que quatre ou cinq malades du *mal françois*, ayant prié les Médecins de les traiter avec la racine de Squine, *in quibusdam laudandum satis vidimus eventum; in aliis verò & potissimum gravius morbo vexatis, longè minus præstitum observavimus quam ex ligni Guaiaci decocto sperassemus.*

Après les préparations ordinaires, telles que la saignée, la purgation, accompagnées d'un régime tel qu'on l'observe dans l'usage du gayac, j'ai fait prendre la décoction de la racine de Squine, ajoute Vesale, à un des amis de Louis Sancés, Gouverneur de Sicile, qui avoit cette maladie, ce qui a assez bien réussi; j'en ai vu des effets semblables sur plusieurs personnes qui avoient été engagées à se faire traiter de cette manière plutôt par le conseil de leurs amis que par le mien; mais ces malades n'avoient ni tumeurs, ni exostoses, ni ulcères malins, accidents contre lesquels je fais positivement qu'on emploie le gayac avec plus de succès que la Squine (1).

Uti Vesalius, dit Bernardino Tomitano, ama-

(1) Andr. Vesale, de radice Chinae, 1546.

rulentior visus est extitisse adversus Chinam, ita ejus successores plus justo videntur hujus laudes cantasse ac veluti in cœlum tuisse. . . .

Nihil est quo sudor copiosius emanet, dit-il ailleurs, quam Chinâ: quo circa ex hac non tam insensibili quam sensibili distatione concitatâ; fertur plurimos fuisse sanatos; hujus itaque vim uti non improbo, ita nec magnoperè laudo mediocritate servatâ; nam mitiorem curationem facere experientia docet; validiorem facere non posse, testatur ejus mediocre temperamentum, cum nullo suarum qualitatum excessu (1).

Cette maniere d'apprécier les vertus des médicaments par leurs qualités sensibles a fait rejeter la Squine par plusieurs Médecins: *Ego huic radici non fido, dit Brassavole, licet nonnumquam illâ in meis ægrois, qui ita voluer, usus sim; quoniam neque odorem habet, neque saporem, neque pinguedinem, neque colorem, neque pondus, neque levitatem quæ ostendere possint per aliquas manifestas vires, actionem suam perficere, idcirco illam neglexi (2).*

Beaucoup d'autres Médecins ont pensé, comme Tomitano, que la Squine n'est utile que lorsque la maladie est légère; tels sont J. Paschal, Chaumette, Botal, Petronio, Saporta, Pereda, Ghinius, Calvo, Rudius, &c.

D'autres, comme Fernel, Massaria, Guargantus, Sartorius, Musitan, Fallope, Fracantianus, prétendent qu'elle a peu ou point du tout d'efficacité pour la guérison des maladies vénériennes. *Nulum vidi ego, nous dit ce dernier, neque audivi sanatum; non nocet quidem, quia tum evacuat, tum hu-*

(1) Bernardini Tomitani, *de morbo gallico.*

(2) Ant. Musâ Brassavolus, *de morbo gallico*, 1551.

mores contemperat, sed neque multi est juvamenti; ut experimento cognoscitur (1).

Pour moi, dit Fallope, je me fers heureusement de la Squine dans l'hydropisie, pour tempérer l'humeur mélancolique, pour les inflammations des yeux, pour modérer la trop grande chaleur du foie; mais ne vous en servez pas contre le *mal françois*, car l'ayant éprouvée trois ou quatre fois, je n'en ai vu aucun effet.

Cependant le même Fallope nous apprend que quelques Médecins en France, & sur-tout en Flandre, en faisoient un très-grand cas, non seulement contre la vérole, mais contre la phthisie, les ulcères du poumon, les squirrhés du foie, &c. & contre la goutte. L'Empereur Charles V, continue-t-il, s'en est servi avec assez de succès pour le *mal françois* pour l'atrophie & pour la goutte, ce qui a donné à cette racine le plus grand crédit (2).

Parmi les Auteurs qui rangent la Squine dans le nombre des médicaments antivénériens, on compte Massa, Fracastor, Lobera, Rangonius, Leon Fulch, Vidus Vidius, Dulaurens, Cornicius, Ferrier, Trincavel, Montuus, Rondelet, Brucaus & Battus, Rigault, Riolan, Alcazar, Brucle, Craton, Zecchius, Betera, Forestus, Saxonia, Bastellus, de Torrez, Cannevarius, Pacius, Mercatus, de Leon, Claudinus, Cortilio, Harman, Charles, Septal, Roncal, &c.

Furstenau & Paxman assurent que les Indiens l'emploient en poudre avec succès.

(1) Ant. Fracentiano, de Vilince, Professeur en Médecine à Bologne & à Padoue, *de morbo gallico*, 1564.

(2) Gabriel Fallope, Médecin & Anatomiste célèbre, Professeur d'Anatomie à Pise & à Padoue, *de morbo gallico*, 1555.

Amatus, Dordonus & Rincius la mettent au premier rang des médicaments antivénériens (1).

L'un de ces derniers (Amatus) nous apprend qu'il a connu un nommé Jacques de Ollande, Portugais qui avoit une fistule dont il fut guéri pendant le séjour qu'il fit à la Chine, avec la décoction de la Squine, qu'il prenoit à la dose de deux jusqu'à trois onces chaque jour, comme il l'avoit vu pratiquer par les Chinois. Cet homme, continue Amatus, se moquoit des Européens qui faisoient la décoction de la Squine avec une si petite quantité de racine (1).

La maniere ordinaire de faire la décoction de la Squine, est celle-ci :

Prenez une ou deux onces de cette racine nouvelle qui ne soit point vermoulue; coupez-la par petits morceaux, ou par tranches minces. Faites infuser pendant vingt-quatre heures, dans six ou huit livres d'eau de fontaine tiède: faites ensuite bouillir à un feu doux dans un pot de terre assez grand & bien couvert jusqu'à la diminution des deux tiers. Passez la décoction, & gardez-la pour l'usage dans des bouteilles de verre bien bouchées.

Après avoir préparé le malade par les remèdes généraux, tels que la purgation, & s'il le faut, par la saignée, on lui donne tous les jours de grand matin un verre de cette décoction chaude d'environ dix ou douze onces; & après l'avoir bien couvert dans le lit, on le fait bien suer pen-

(1) Mich. Frid Bohem.

(2) Amatus Lusitanus, de Castello Bianco, Médecin Portugais & Professeur en Médecine à Ferrare, de *radice Chinæ* en 1554. Son véritable nom étoit Jean Roderic ou Rodriguez.

dant deux ou trois heures. On l'effuie ensuite, après quoi, il peut se lever & se promener dans la chambre, pourvu qu'il soit bien vêtu, & même, au bout de dix ou douze jours, si l'air est doux, il peut sortir de la maison en observant la même précaution.

On lui accorde aussi plus de nourriture que dans l'usage de la décoction du gayac, on lui permet de manger des poulets, de la poule, du chapon rôti ou bouilli, sans sel; mais on lui interdit absolument le vin, & on ne lui donne pour boisson ordinaire que la décoction tiède de la racine de Squine.

On garde le même régime durant vingt-quatre ou trente jours de suite, ce qu'on a regardé comme suffisant pour la guérison de la maladie. Si le malade n'a pas le ventre libre, on peut, de deux en deux jours, ajouter des follicules de séné à la décoction, ou donner un lavement émollient (1).

Van-Swieten déclare qu'il a obtenu d'aussi bons & même de meilleurs effets de la décoction de Bardane que de celle de la racine de Squine (2).

Outre les propriétés qu'on attribue communément à la Squine, on lui en a reconnu d'autres, telles que celle de rendre ceux qui en font usage, plus gras qu'ils ne l'étoient; *nota*, dit Fallope, *quod ex usu radicis istius valde pinguis fit homo*; ce qui est confirmé par le témoignage de Prosper Alpin.

(1) Astruc, de morb. vener.

(2) *Pro illis quibus res angusta domi erat sapius dedi decoctum radicem Bardanae, quæ levi pretio ubique haberi possunt & similem effectum, imò majorem, quam à decocto radicis Cynæ potato, vidi. Comment. in Aph. Boerh. lxxx venerea.*

Vesale parle d'une autre propriété de la Squine, qui consiste à provoquer l'érection des organes de la génération. *Observavi Chinæ decoctum bibentes, tentigide teneri, & quosdam interea, dum decocto iulo uterentur, adeò ad Venerem provocatos fuisse, ut cum alioquin diù à coïtu temperassent, illum quo variis rationibus fugerent, à concubitu tunc non abstinuissent.*



 LA SALSEPAREILLE.

C'EST la racine d'un arbrisseau nommé *Smilax aspera*, *Pervian* five *Salsaparilla*, C. B.

Cette racine est composée d'un grand nombre de longues fibres attachées à une tête. Ce chevelu qui est la seule partie des racines dont on se serve, a environ la grosseur d'une plume d'oie, ou un peu davantage; il est flexible & composé de fibres qui vont d'un bout à l'autre, de façon qu'on peut les séparer dans toute la longueur.

Les racines de Salsepareille ont un goût visqueux, un peu amer, qui n'est pas désagréable. Elles sont sans odeur, & la couleur en est d'un jaune pâle en-dehors, & blanche & farineuse en-dedans.

Cette plante croît naturellement au Pérou, au Mexique, au Brésil, à la Virginie, & dans la Chine.

Les Espagnols l'ont apportée pour la première fois en Europe, en 1563, comme un spécifique contre les maladies vénériennes.

Ils ont nommé cette plante *Salsaparilla* ou *Çarça parilla*, ce qui veut dire *petite vigne semblable à la ronce*. *Çarça* signifie en Espagnol, *ronce*; & *parilla*, *petite vigne*.

La décoction de la Salsepareille se fait ordinairement de cette manière :

Prenez deux onces de Salsepareille, coupez-la par morceaux, & faites-la infuser dans six livres d'eau commune pendant un jour entier. Faites bouillir cette eau au bain-marie dans un pot bien

couvert , & sur un feu doux , jusqu'à la diminution du tiers ou de la moitié.

Le malade prend de grand matin dans le lit un verre de cette décoction contenant jusqu'à dix onces. Le reste lui sert pendant la journée pour sa boisson ordinaire. Il continue de même durant vingt ou vingt-quatre jours de suite. Le régime est à-peu-près le même qu'on suit dans l'usage de la squine (1).

La Salsepareille a été mise au premier rang des médicaments antivénériens par un grand nombre de Médecins , par Rangun , Leon Fusch , Lobera , Ferrier , Amatus , Rondelet , Tomitanus , Botal , Pétrone , Dordonus , Brucæus & Battus , Rigault & Riolan , Fraxinola , Alcazar , Bruele , Wier , Zecchius , Mercurial , Betera , Rosellus , Forestus , Saxonia , Bastellus , de Torrez , Canevarius , Pacius , Mercatus , Perdulcis , Claudinus , Cortilio , Charles , Septal , Sartor , Pitcarn , Roncal.

Cardan , Trincavel , de Leon & Maffarias la préfèrent aux autres médicaments antivénériens (2).

Cestoni assure qu'il a toujours mieux réussi à guérir la vérole par l'usage de la Salsepareille , que par l'usage du mercure , quelle que fût la manière de le préparer & de l'administrer.

Con la semplice decozione della Salsapariglia , miè riuscito sempre d'estirpare la lue venerea molto più felicemente , che con il mercurio , o sia in unzione , o per suffumigiù , o per empiastri , o per bocca in quasi voglia modo preparato.

Il y a , dit le même Auteur , trois manières d'em-

(1) Astruc.

(2) Mich. Frid. Bohem.

ployer la Salsepareille , en décoction , en poudre , & en extrait.

On en fait aussi deux sortes de décoction , l'une forte & l'autre légère ; la première se fait ainsi :

Prenez quatre onces de racines choisies de Salsepareille , pilez-les dans un mortier , & ensuite faites-les cuire dans quatre livres d'eau commune , jusqu'à la réduction de la moitié , en prenant bien garde que l'écume ne se répande pas par-dessus le vase.

Les deux livres de décoction qui restent doivent être bues le matin & le soir , en quatre fois , & dans l'espace de deux jours.

L'autre décoction se fait en ajoutant au marc de la première une ou deux livres de nouvelle Salsepareille , avec huit ou dix livres d'eau qu'on fait cuire jusqu'à la diminution de la moitié. Cette seconde décoction sert de boisson ordinaire.

On fait une poudre de la racine de Salsepareille , en la broyant dans un mortier avec une ou deux amandes , de peur que cette poudre ne se dissipe dans l'air , & on la passe ensuite par un tamis.

On est dans l'usage d'ajouter une cuillerée de cette poudre à chaque verre qu'on prend de la première décoction. On peut aussi prendre cette poudre dans tout autre liquide.

L'extrait de Salsepareille se fait en laissant évaporer lentement & épaissir la première décoction. On prend un gros de cet extrait , deux fois chaque jour dans une liqueur appropriée.

Cestoni dit qu'il se commet plusieurs erreurs dans l'usage de la Salsepareille.

La première consiste en ce qu'on regarde cette plante comme un médicament dessicatif , & que dans cette opinion , on le prescrit en trop petite quantité , & pour trop peu de temps.

La seconde, en ce qu'on la fait cuire avec le gayac, la squine, le fassafras & plusieurs autres plantes dans le vin, ce qui émousse, ou lui fait perdre ses vertus.

La troisième, en ce qu'on fait observer au malade, durant tout le traitement, un régime déficatif, tandis qu'il faudroit au contraire qu'il suivît un régime rafraîchissant.

La quatrième, en ce qu'on tient le malade toujours enfermé, au lieu de le laisser sortir dans le beau temps, ce qui lui seroit plus avantageux (1).

M. Hunter a vu guérir par la Salsepareille, une vérole qui n'avoit pu être guérie par le mercure (2).

M. Fordyce rapporte dans le premier volume des *Recherches & Observations de Médecine, d'une Société de Médecine de Londres*, plusieurs observations sur des malades guéris de la vérole par la Salsepareille, auxquels on avoit fait prendre inutilement le gayac & le mercure.

La manière de préparer & d'employer la Salsepareille, pratiquées par M. Fordyce, est celle-ci :

Prenez de racines de Salsepareille trois onces, faites-les cuire avec six livres d'eau de rivière, dans un vaisseau ouvert, jusqu'à la réduction de deux livres marchandes, c'est-à-dire de trente-deux onces.

Il recommande de choisir des racines de cette plante qui ne soient point vieilles ni vermoulues, qui n'aient pas été gâtées par l'humidité ou par l'eau de la mer durant le trajet.

(1) Hyacinto Cestoni, Anconitano, vere conditione della Salsapariglia, 1708.

(2) Spielman, instit. mater. Medic.

Quelquefois il ajoutoit un peu de réglisse pour lui donner un goût agréable.

Il faisoit prendre la quantité de décoction ci-dessus, en deux ou trois fois, chaude ou froide, selon la volonté du malade, dans l'espace de vingt-quatre heures.

Tous les deux jours cette décoction étoit renouvelée, & ce qui en restoit, étoit gardé dans un lieu frais.

Il faisoit observer un régime exact, & défendoit l'usage du vin.

La décoction de la Salsepareille a été particulièrement utile aux malades qui avoient des douleurs nocturnes vénériennes, ostéocopes & insupportables.

Elle a produit de très-bons effets sur ceux que la vérole avoit réduits au marasme, & à la disposition à la phthisie, car les malades recouvroient par ce moyen les forces, l'appétit, l'embonpoint & la couleur naturelle.

Il a essayé l'usage de la Salsepareille en décoction & en poudre sur de jeunes malades, mais il n'a pas réussi à les guérir radicalement de la vérole, soit parce qu'ils n'avoient pas employé auparavant le mercure, soit qu'ils n'eussent pas continué assez long temps l'usage de la Salsepareille.

Il espéroit sur-tout des bons effets de cette plante, lorsque le mercure & le gayac avoient été insuffisants pour guérir la vérole.

D'où il a conclu que le mercure guérit en général la plupart des maladies vénériennes, & que la Salsepareille guérit peut-être celles qui résistent au mercure, en sorte qu'il est probable que par ces deux moyens combinés, on peut parvenir à guérir toutes sortes de maladies vénériennes. On trouve dans le même ouvrage, une observation

sur une vérole guérie de cette maniere , qui favorise cette opinion.

L'efficacité de la Salsepareille dans les maladies vénériennes a été observée aussi par M. Storck.

Une femme qui avoit des bubons vénériens, implora le secours d'un Barbier qui les fit disparaître en deux jours par l'application d'un onguent; mais aussi-tôt après, elle éprouva une grande douleur au bas-ventre à laquelle se joignoit le soir une forte fièvre, précédée du frisson; le paroxisme étoit terminé par une sueur abondante. Le matin elle n'éprouvoit ni angoisse, ni douleur, & son pouls étoit naturel. L'après-midi, les accidents revenoient dans le même ordre. Transportée à l'hôpital, elle cacha la cause de son mal; mais voyant que le quinquina qu'on lui faisoit prendre ne faisoit rien à sa maladie, elle en avoua l'origine. On essaya la décoction de la racine de bardane avec le mercure doux dissous dans l'eau; elle en prenoit environ un grain, quatre fois par jour; deux jours après, la douleur & la fièvre étoient calmées; cependant son état n'étoit pas devenu meilleur après quinze jours d'usage de ces remèdes.

On lui donna alors le sublimé corrosif; mais la chaleur & la sécheresse de la poitrine, la soif, & les douleurs de tête qui survinrent, le firent abandonner. On eut recours aux purgatifs mercuriels, avec une boisson copieuse émolliente; mais cela n'eut aucun succès, & ses forces alloient toujours en diminuant.

Enfin on lui donna la décoction de Salsepareille; le quatrième jour, il sortit par les urines beaucoup de matière visqueuse & jaunâtre;

Le cinquième jour, les urines étoient limpides; mais il sortoit du vagin une humeur épaisse, jaunâtre

nâtre , âcre & fétide , la douleur & la fièvre diminuerent beaucoup , & l'écoulement cessa au bout de quinze jours ; enfin la douleur & la fièvre disparurent entièrement , les forces & la santé se rétablirent ; malgré cela , on lui conseilla de continuer encore l'usage de cette décoction moins forte durant quelques semaines , afin d'achever de détruire ce qui pouvoit encore rester de la maladie (1).

Fallope témoigne beaucoup de confiance en la décoction de la Salsepareille , pour la guérison des ulceres vénériens.

Cum ergo in Gallico adsunt ulcera , ad hoc medicamentum confugio , tanquam ad certissimum & tutissimum auxilium , & si non facit prima diata , facit saltèm secunda , vel tertia , præstans est guaiacum , tamen ego utor Salsâ in levibus , soleo etiam miscere hæc duo simul.

Il dit aussi qu'il a été témoin de son efficacité pour la résolution des tumeurs osseuses. *Erat scolaris Papiensis qui tophis ossis & lapideis laborabat circa pedes & tibias ; ego brevi illos discussos vidi ope Salsaparilla , & primâ vice-usus sum hac in milite luccensi qui dicebatur il Capitan Capon ; hic habebat in capite tumores & gummata quæ per decem dies evanuerunt omnia Notate autem unum quod decoctum Salsæ semper agit omnibus temporibus ; decoctum autem Guaiaci non agit humali tempestate.*

Nous venons de voir la Salsepareille placée au premier rang des médicaments antivénériens par un grand nombre de Médecins , & mise au-dessus de tous ces médicaments par quelques autres. En voici d'autres qui pensoient différemment de l'efficacité de cette plante ; J. Paschal , Ant. Sa-

(1) *Asinus Medicus.*

porta , Pereda , Rudius (1) la regardoient seulement comme propre à guérir les maladies véneriennes légers ; Rinius , Montuus , Fracantianus (2) , Guargantus , Musitanus , Johrenius & Eifener ont même prétendu qu'elle est incapable de guérir seule ces sortes de maladies.

Les habitants de la Côte d'or en Afrique se servent généralement de la Salsepareille que les Hollandois leur apportent pour se délivrer de la vérole , qui est fort commune dans ces climats brûlants.

L'Hôpital des Incurables de Florence en consume tous les ans , selon Targioni Tozzeti , six cents cinquante livres , & six livres seulement de Gayac pour le même usage (3) .

(1) Salsaparilla longè melius dolores , tum gallicos , tum alios demul. et quam guayacum , in omnibus quoque humorum fluxionibus & præsertim à capite ad Thoracem & pulmonem , & præsertim in asthma & orthopneâ , longè tuti s adhibetur. Sed gallicum virus , nisi admodum exiguum & in corpore recentè contractum , per se ipsa profigare & extirpare impotens est ; idèdque non est verum & legitimum luis venereæ Bezoacticum medicamentum. *Eustachius Rudius , de morb. gall. 1604. Vide strue, de morb. vener.*

(2) Licet ex usu radicis hujus aliqui dicantur esse sanati , nullum tamen mihi contigit vidisse perfectè sanatum ; verùm quidem est quod tophos optimè discutit , ac mirificè symptomata removeret ; sed brevi reverti consueverunt & in aliquibus maximè ventricularum refrigerat & lædit. *Ant. Fracantianus de morbo gallico.*

(3) Prima Raccolta di Osservazioni Mediche , page 157.



LE SASSAFRAS.

C'EST un petit arbre de l'Amérique septentrionale qui prend la hauteur d'un pin ordinaire sur un pied de diamètre.

Sa tige est dégagée de branchages jusqu'à la tête qui est touffue, & qui forme une espèce de coupole.

Son écorce est unie, un peu rougeâtre, & elle rend au goût une légère saveur de l'anis.

Ses racines sont dures, pesantes, & s'étendent à fleur de terre; ses feuilles sont échancrées assez profondément en trois parties, sans aucune dentelure sur les bords; elles sont d'un verd obscur & de bonne odeur, sur-tout quand on les laisse sécher.

Ses fleurs paroissent au printemps dès le commencement du mois de Mars; elles sont jaunes, petites, rassemblées en bouquets, & d'une odeur agréable.

Les fruits qu'elles produisent sont des baies de la grosseur & de la forme de celles du laurier; elles ont, comme le gland, un calice, mais coloré de rouge ainsi que les pédicules qui le soutiennent; ces baies deviennent bleues dans leur maturité.

Le bois de cet arbre est léger, quoiqu'assez dur, d'une couleur un peu jaunâtre, d'une odeur qui approche de celle du fenouil, d'un goût piquant & aromatique.

Le Sassafras est fort commun dans la Floride, la Virginie, la Pensylvanie, la Caroline & le Canada.

On le trouve dans le commerce en morceaux longs, droits, fort légers & d'un tissu spongieux, couvert d'une écorce raboteuse & spongieuse, de la couleur de celle du frêne, & d'une couleur de fer rouillé en-dedans: elle a une odeur fort agréable, un peu aromatique, douceâtre & un peu âcre. L'écorce a une odeur & une saveur plus forte que le bois, & les racines grêles en ont une plus forte que celle des gros morceaux.

C'est avec le Sassafras que les habitants de la Floride se guérissent, dit-on, des maladies vénériennes.

Monardes est le premier qui ait fait mention de cet antivénérien, au milieu du seizième siècle.

Monardes pense que le Sassafras convient mieux aux malades d'une complexion délicate que le Gayac & la Salsepareille. Il ajoute que de son temps, en 1582, on en faisoit un très-grand usage en Pologne contre la goutte & d'autres maladies chroniques (1).

Le Gayac, dit Varandé, l'emporte sur la Salsepareille, la Squine, & le Sassafras; mais celui-ci est fort avantageux dans la cachexie, l'hydropisie & les tumeurs froides qui accompagnent les véroles anciennes.

D'autres Médecins, tels que Wier, Claudini, Neander, en recommandent l'usage; mais quelques autres, comme Guargantus, Sartor, Eustachius Rudius, le regardent comme inefficace, & même comme pernicieux (2). *Experientia comperitum est*, dit ce dernier, *Sassafras nullam habere proprietatem virulentiae gallicae adversariam; sed cum*

(1) Pierre Monard, Médecin de l'Empereur Rodolphe II.

(2) Mich. Frid. Boehm.

pingui substantiâ & adstructione careat & calidum & siccum cum sit, luis erodentem vim juvare & augere; in quibuscumque fluxionibus & potissimum ad articulos & Thoracem noxium esse.

La décoction de Sassafras se prépare & se donne de la même manière que celle de la Squine & de la Salsepareille.

On est depuis long temps dans l'usage, dit Astruc, de faire bouillir ensemble le bois de Gayac & de Sassafras, & les racines de Squine & de Salsepareille, dont la nature & les vertus sont à peu-près semblables; on prépare cette décoction le plus souvent sans aucun purgatif, mais quelquefois on y ajoute des follicules de séné, comme on le pratiquoit dès l'an 1550, suivant le témoignage de Brassavole; on prépare par ce moyen des décoctions & des bochets tantôt simplement diaphorétiques & diurétiques, & tantôt diaphorétiques & purgatifs: c'est ce qu'on nomme *tisane sudorifique*, ou *tisane de bois sudorifiques*.

La dose de chacune de ces drogues varie suivant les indications. En général, on met infuser à chaud pendant vingt-quatre heures, dans dix ou douze livres d'eau commune, du bois de Gayac rapé, ou coupé menu, du bois de Sassafras, des racines de Squine & de Salsepareille, également coupées menu, à la dose de deux onces chaque; ensuite, ayant ajouté, si on le juge à propos, deux onces d'antimoine crud pilé grossièrement & enfermé lâchement dans un nouet; on fait bouillir le tout à un feu doux, dans un pot bien couvert, jusqu'à la diminution du tiers. Alors on ajoute une once de réglisse ratissée; & si on veut rendre la décoction purgative, une demi-once de follicule de séné oriental; ces deux

dernières drogues ne doivent bouillir qu'un moment. La décoction étant refroidie, on la coule, & l'ayant mise dans des bouteilles de verre, on la garde pour l'usage.

La coutume est d'en prendre trois verres par jour, durant douze ou quinze jours le matin à jeun, l'après-dîner, sur les quatre ou cinq heures, & le soir en se couchant, ou bien seulement deux verres, un le matin, & l'autre le soir.

Pendant ce temps-là, le malade doit manger peu & garder la chambre, si la saison le demande (1).

Observation de M. Dehorne sur une maladie vénérienne bien caractérisée, guérie par la tisane sudorifique.

Claire... native de la Champagne, d'un tempérament sanguin & délicat, ordinairement bien réglée, ayant néanmoins éprouvé une perte utérine, il y a quinze jours, est entrée à la maison de Santé de la Petite-Pologne le 9 Avril 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux symptômes étoient une gonorrhée virulente, un bubon assez considérable à l'aîne droite, un chancre à l'entrée de la vulve du côté droit & des douleurs très-vives & continues à la tête & à la cuisse droite.

Après avoir été préparée à l'usage des frictions & des lavements antivénériens par une saignée, une médecine & quelques bains, cette malade commença ces remèdes combinés à une dose assez foibles; mais malgré cette précaution, ils produisirent assez promptement la salivation la plus fongueuse,

(1) Astruc, de morb. vener.

la plus opiniâtre , & qui fut accompagnée de douleurs plus vives à la tête que celles précédemment ressenties , & dont il est fait mention ; la langue étoit sortie de la bouche , & ne pouvoit plus y rentrer ; elle étoit parsemée d'ulcères chancreux , & même gangrenés ; l'engorgement & l'ulcération de presque toutes les parties de la bouche subsisterent pendant près de quarante jours , malgré les saignées du pied , les demi-bains , les lavemens émolliens , & purgatifs multipliés , malgré l'usage réitéré des tisanes royales , de gargarismes , & l'application continuelle des topiques appropriés : insensiblement tout rentra dans l'ordre , les escarres gangreneuses de la langue tombèrent , les ulcères de la bouche se détergerent , se cicatriferent , & malgré le peu de remèdes que cette malade avoit pris , tous les symptômes vénériens étoient disparus , ce qui est à l'avantage de la salivation. Car , si ce n'est point elle qui a produit cette cessation des symptômes , il est au moins prouvé qu'elle ne s'y est point opposée. Malgré cet avantage , on craignit néanmoins qu'ils ne reparussent aussi promptement qu'ils avoient cessé , & cette crainte déterminà à employer les lavemens antivénériens seuls pour assurer la guérison ; il ne résulta de ce remède aucune espèce de salivation , ni de cours de ventre , quoiqu'on en ait donné cinquante-quatre à deux par jour , & qu'on y ait employé quatre bouteilles de liqueur antivénérienne. Cette malade sortit enfin le 19 Juin 1776 , parfaitement guérie , deux mois & dix jours après son entrée dans cette maison.

Le 3 Février 1777 , cette femme revint de nouveau à la Maison de Santé de la Petite-Pologne , pour une gonorrhée virulente inflammatoire , un

engorgement sensible à l'aîne gauche , & des poireaux nombreux à la vulve , qui étoient les fruits récents , reconnus & avoués d'un nouveau commerce ; elle n'avoit point eu ses regles depuis son premier traitement , sans qu'il y eût néanmoins aucun signe de grossesse.

Après avoir été saignée deux fois , avoir pris quelques bains , & bu beaucoup de tisane adoucissante pour calmer l'inflammation de la vulve , on voulut remettre cette malade à l'usage des lavemens antivénériens ; mais à peine en eut-elle pris six qu'elle ressentit des douleurs de colique assez vives , & qu'elle éprouva des envies de vomir , & même des vomissemens bilieux très-abondants ; après avoir remédié à ces accidents par la diete , une boisson copieuse & une prise d'hipécacuana , on donna à la malade deux frictions d'un gros chacune ; mais dès le cinquieme jour , il survint une salivation qui menaçoit d'être considérable , & qui par réflexion sur la premiere éprouvée , donna de justes inquiétudes sur la continuation de ce remede ; c'est pourquoi on la purgea , & on lui fit prendre des bains , dans lesquels elle tomba en foiblesse ; mais c'étoit la crise des regles qui parurent alors , & qui procurerent beaucoup de soulagement , quoiqu'elles n'aient coulé que pendant deux jours.

Les remedes mercuriels paroissant affecter cette malade d'une maniere trop sensible & trop inquiétante il fut décidé qu'on n'en emploieroit plus aucun de cette espece , & dès ce jour elle fut mise à l'usage d'une tisane forte de bois sudorifiques faite avec beaucoup de soin ; on lui en donna une pinte par jour , dont la moitié se prenoit le matin , & l'autre le soir. On faisoit bouil-

lir le marc de cette tisane pour lui servir de boisson ordinaire. On continua le remede depuis le 25 Février jusqu'au 5 Mars; il subsistoit néanmoins encore un peu de salivation , mais le 2 Mars elle étoit totalement cessée. Depuis le 5 Mars jusqu'au 19 du même mois, la même tisane fut continuée à la même dose, & on la rendit purgative tous les huit jours avec les follicules de fené & de manne.

Le 12 Mars, la gonorrhée, qui étoit insensiblement diminuée, parut totalement tarie; l'engorgement des aines étoit résous, & les poireaux étoient tombés d'eux-mêmes.

La malade sortit parfaitement guérie le 20 Mars, après avoir pris vingt-cinq pintes de tisane sudorifique très-chargée, sans qu'elle en ait été aucunement incommodée.

Depuis ce temps, les menstrues ont continué à couler régulièrement, & cette femme, qui depuis s'est représentée plusieurs fois, jouit de la meilleure santé. *Observations faites & publiées par ordre du Gouvernement, sur les différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes, par M. Dehorne, Doct. Med. &c. à Paris, 1779.*



 LA LOBELIA SYPHILITICA.

SI les naturels de l'Amérique méridionale ont trouvé dans la décoction du bois de gayac, un remède assuré contre la maladie vénérienne, les habitants de la partie septentrionale de ce nouveau monde ont aussi leurs plantes qu'ils emploient avec le même succès contre ce fléau de l'espèce humaine. « La maladie vénérienne, dit Lahontan, est tout-à-fait commune du côté des Illinois & du fleuve Mississipi : je me souviens qu'étant avec les Akanfas que je rencontrai sur ce grand fleuve à la sortie de la rivière des Missouris, je vis un sauvage qui s'étant dépouillé devant moi, me fit voir une partie de son corps tombant en pourriture. Il faisoit bouillir des racines, & lui ayant demandé à quel usage, il me répondit par interprète qu'il espéroit d'en être guéri au bout d'un mois, en buvant le suc de ces mêmes racines, & en prenant incessamment de bons bouillons de viande & de poisson (1) ».

Lahontan ne dit pas quelles étoient ces racines, mais ce qu'il rapporte en général des moyens que les Américains septentrionaux emploient pour se guérir de la vérole, est confirmé par le témoignage d'un Naturaliste, Eleve du célèbre Linné, à qui le seul desir de connoître les productions de la nature dans cette partie du nouveau monde, a fait franchir, vers le milieu de ce siècle, la vaste étendue des mers qui la sépare de l'Europe.

(1) Nouveaux Voyages dans l'Amérique septentrionale.

Ce Naturaliste , M. Kalm , a parcouru les forêts & les déserts de l'Amérique septentrionale pendant plusieurs années.

Il y a fait des découvertes très-intéressantes, dont il a enrichi les Mémoires de l'Académie de Suede : à son retour , il'a été pourvu d'une chaire de Professeur dans l'Université d'Abo , où il est mort il y a quelques années (1).

Voici la maniere dont M. Kalm parle dans un de ces Mémoires , des moyens en usage chez les habitants de cette partie de l'Amérique pour se guérir de la vérole.

« Depuis un temps immémorial , dit-il , les Sauvages de l'Amérique , septentrionale ont vu quelquefois la maladie vénérienne régner parmi eux ; les uns prétendent que les Européens la leur ont apportée ; d'autres assurent qu'elle étoit connue long-temps avant l'arrivée de ces derniers : un de leurs vieillards m'avoua ici qu'ils ont eu cette maladie auparavant , & que communément leurs jeunes gens la gagnoient en allant à la guerre contre les nations sauvages qui demeurent plus au Sud , où elle étoit plus commune. Maintenant elle est assez fréquente ici ; ce qu'il y a de remarquable , c'est qu'ils se débarrassent de cette contagion avec la même facilité qu'ils la gagnent quand même le mal seroit enraciné au dernier degré ; celui qui en est infecté peut être rétabli parfaitement en peu de temps , sans crainte de rechûte , à moins qu'il ne s'y expose volontairement ».

Les Sauvages pratiquent cette cure sans aucune

(1) Journal de Paris des 1er. & 2 Novembre 1780 , nos. 306 & 307.

connoissance du mercure; ils regardent même cette maladie comme une des plus faciles à guérir ».

« Lorsque l'année dernière j'arrivai au Canada , il n'y eut personne de ceux qui avoient voyagé parmi les Sauvages qui ne connut la facilité extrême avec laquelle ils guérissent cette maladie par le seul usage des plantes ; mais tous déclaroient en même temps qu'il étoit impossible de leur arracher leur secret, lequel ils cachent avec d'autant plus de soin qu'ils étoient dans la persuasion que si le remède parvenoit à la connoissance des Européens , il perdrait sa vertu ».

« Beaucoup de François ont tenté inutilement d'engager les Sauvages à force d'argent , à leur découvrir ce remède , ils ont été obligés de se contenter d'avoir recours à leur traitement, quand le malheur les y a forcés ».

« En arrivant cet été , chez le Colonel William Johnson , je lui fis beaucoup de questions sur cette contrée & ses habitants ; cet Officier demeure parmi les Sauvages , & s'est attiré par bien des moyens leur respect & leur amour ; beaucoup de villages ne sont presque soutenus que par lui , les Sauvages le regardent comme leur pere ; souvent ils viennent des endroits les plus éloignés pour le voir & pour lui demander des choses dont ils ont besoin , & dont il leur fait présent , car son plus grand plaisir est de faire du bien ; une autre de ses qualités est une estime & un amour brûlant pour les sciences & leur avancement : comme cet Officier a passé beaucoup d'années parmi les Sauvages , il n'est personne qui connoisse mieux leur maniere de vivre ; il m'assura qu'ils avoient le secret de guérir avec une facilité étonnante les maladies vénériennes par le moyen des plantes ,

qu'il en avoit vu lui-même plusieurs exemples sur des personnes qui vivoient encore ; que quelques-unes avoient été dans un état affreux & déplorable, & que cependant, au bout de dix jours de traitement, elles étoient assez bien rétablies pour pouvoir reprendre leur travail ; que peu de temps après, elles avoient été guéries radicalement.

« Je lui demandai s'il connoissoit les plantes dont les Sauvages se servoient pour ce traitement ; il me répondit que non : je le priai en conséquence de tâcher de se procurer cette connoissance ; il me dit que la chose étoit presque impossible, mais, sur ce que je lui représentai qu'il étoit le seul homme qui pût engager ces Sauvages à communiquer leur secret par l'attachement extrême qu'ils avoient pour lui ; que par-là il s'attireroit non seulement la reconnoissance des Savants, mais peut-être celle de l'humanité entière ; il me promit de faire tout ce qu'il pourroit, & de ne ménager aucune dépense pour parvenir à cette découverte ».

« Je lui donnai alors quelques instructions sur la maniere d'y procéder, en le priant de questionner séparément plusieurs femmes sauvages qui passaient pour maîtresses dans cet art ; de les engager à lui montrer les plantes, sans que l'une fût rien de l'autre, & de ne pas se contenter qu'on lui montrât une feuille ou une racine de la plante, mais de les engager à lui montrer la plante toute entière ».

« Je n'entrerai point maintenant dans toutes les peines & dépenses que cet Officier a employées ; il suffit de dire que trois femmes sauvages lui ont apporté chacune de son côté les mêmes plantes, & lui ont fait la même relation sur la maniere du traitement ; il en parla aussi à un Sauvage qui passoit

pour avoir fait des cures étonnantes dans ce genre de maladies, lequel lui montra des racines de la même plante, en disant que c'étoit là le remède dont on se servoit communément; mais il ajouta qu'il lui préféroit une autre plante dont il avoit appris la vertu & les avantages par son grand-pere ».

« Maintenant je vais parler des plantes dont on se sert; il y a ici, dans l'Amérique septentrionale, cinq différentes especes de Lobelia, dont une est la principale plante qu'on emploie contre cette maladie ».

« Ma maniere de voyager à travers des forêts & dans des chemins non frayés ne me permet pas de porter avec moi beaucoup de livres botaniques; quand j'ai du papier pour y arranger les plantes, & d'autre pour y coucher mes remarques, avec de l'encre & une plume, je n'aime pas d'augmenter ma charge par d'autres meubles, celle-ci étant déjà grande & augmentant chaque jour ».

« Je ne dirai point si cette plante a déjà été décrite par d'autres, ni quel nom on peut en ce cas lui avoir donné; par cette raison, j'en donnerai la description, & alors chacun sera en état de voir dans quelque bibliotheque botanique si elle a déjà été décrite; & comme la langue latine est celle dont les Botanistes aiment le mieux à se servir, je l'emploierai également pour donner la description de cette plante ».

Radix perennis, fibrosa; fibras plurimas albas, lineæ crassitie, duorum digitorum longitudine plus minus, glabras tanquam à centro emittens.

Caulis simplex, interdum tamen ramos emittens, erectus, diversæ longitudinis ab uno ad duorum pedum longitudinem, teres, glaberrimus lævis subnitidus,

pallidè viridis aut interdum rubescens, præcipuè versus inferiorem partem, foliatus, folia usque ad spicam florum gerens.

Folia, duplicis generis, radicalia scilicet primo anno, caulina verò anno secundo, primùm prodeuntia.

Folia radicalia, ovato-lanceolata, subacuta, crenato-plicata, glaberrima, utrinque subnitida obscure viridia cum tincturâ purpurei in petiolos desinentia.

Folia caulina, per totum caulem sparsa, ovato-lanceolata, subacuminata, inæqualiter dentata, patientia, plura, glaberrima, subnitida, in petiolos desinentia; ad margines puncta albida, tantillum elevata sunt; quidquod ipsi denticuli ejusmodi puncta albida elevata gerant, nervi in internâ folii superficie longitudinales elevati.

Rudimenta florum ad alas inferiores.

Flores superiorem partem caulis occupant pedunculis duarum vel duarum linearum & dimidiæ longitudine insidentes, quivis flos sedet ad alam folioli lanceolati, acuti, serrati, serraturis subulatis.

Flores ferè erecti, magni, cærulei, magnitudine vix floribus Lobeliæ, flos Cardinalis aliàs dictæ, sedentes.

Calicis laciniæ lineares, acutæ, longæ scilicet à quinque ad octo linearum longitudinem, marginibus propè basim retrorsum flexis.

Reliqua floris sunt lobeliæ. Vid. caracterem in Lin. Spec. Plant.

« Il fort de toutes les parties de la plante une liqueur laiteuse en les rompant; quelques-unes des vieilles tiges ont une grande pelotte de racines, de maniere qu'elles ressemblent à une tourbe de gramen ».

« Les plus grandes feuilles caulinnes sont de la lon-

gueur de quatre à cinq pouces, & de la largeur d'un & demi ; les feuilles inférieures de la tige sont souvent *lanccolata-ovata*.

« Les feuilles inférieures sont les premières qui tombent des tiges. Quelquefois il s'éleve plusieurs tiges d'une seule racine dans les plantes qui sont grandes ; la tige a souvent un demi-pouce de diametre ».

« Vers la fin de l'automne, les feuilles se couvrent de taches brunes ».

« La plante commence à fleurir vers le 21 Juillet ».

« Sa graine mûrit vers le commencement de Septembre. Sa demeure naturelle est dans des endroits humides & marécageux, sur le bord des étangs, des ruisseaux & des rivières. Elle a pour voisines l'Eupatoria de toutes les especes, le Lycopus, le Bidens, le Mimulus, la Chelone acadiensis, L'helxine caule tetragono aculeato, la Persicaria urens, &c. &c ».

« Le goût des racines me semble fort approcher de celle du tabac ; il reste long-temps dans la bouche ; il excite des vomissements ».

« C'est cette Lobelia dont je viens de donner la description que les Sauvages emploient préférentiellement & généralement contre la maladie vénérienne. Le traitement en est fort simple ; & voici leur maniere de procéder » :

« Ils prennent les racines de quatre, six, ou plus de plantes, selon que la maladie est plus ou moins grave, & ils les lavent bien proprement : quelques-uns se servent de racines fraîches ; d'autres disent que celles qui ont été séchées sont meilleures ; ce qu'il y a de certain, c'est que beaucoup se sont servis avec succès de racines séchées depuis trois ans

ans & davantage. On fait bouillir les racines; les Sauvages ne font point de distinction entre les vases dont ils se servent pour cet usage; toute leur batterie consiste en quelques marmites de cuivre rouge ou jaune pour préparer leurs médicaments ».

« De cette décoction, on fait boire au malade le matin de bonne heure & tant qu'il peut; ce qui reste lui sert de boisson principale pendant toute la journée. Le malade commence alors à purger assez fortement; mais on rend la décoction plus foible, si l'on voit qu'il purge trop ».

« Pendant ce temps, il faut que le malade s'abstienne absolument de toute boisson forte; il doit faire un repas très-simple, composé d'herbages & de plantes; quelquefois on lui permet de manger un peu de viande ».

« Les second & troisieme jours, on fait boire de cette décoction au malade de la même maniere; les jours suivans, il prend non seulement cette décoction, mais il s'en sert aussi pour y baigner journellement les parties les plus attaquées de la maladie ».

« En continuant ce régime pendant quinze jour ou trois semaines, la maladie communément disparaît ».

« Si le malade a des plaies, on se sert pour les dessécher, pendant le traitement de la racine de *Geum floribus nutantibus, fructu oblungo, seminum caudâ molli pulmosâ*. Lin. Flor. Suel. 424. On torréfie cette racine, on la pulvérise, & on jette de cette poudre dans la plaie pour la dessécher ».

« S'il arrive que la maladie est trop profondément enracinée, & si on observe que le malade, après avoir pris pendant quelques jours de cette

décoction de Lobelia, ne sent aucun soulagement, on prend des racines du *Ranunculus*, *foliis radicalibus uniformibus*, *crenatis*, *caulinis digitatis*, *petiolatis*. Gronov. flor. Virgin. 166; on les lave proprement, & l'on en mêle quelques-unes avec celle de Lobelia, en les faisant bouillir ensemble & l'on donne au malade à boire de cette décoction ».

« Mais il faut bien prendre garde de ne pas y mêler une trop grande dose de ces *Ranunculus*, puisque cela pourroit produire une inflammation dans les intestins. Cette décoction excite une forte purgation, & même des vomissements qui produisent ensuite l'effet le plus desirable; mais si elle est trop forte, elle devient vénéneuse (1) ».

« Un autre Sauvage qui a donné les plus grandes preuves d'habileté dans ces sortes de cures, & dont le Colonel Johnson étoit assuré qu'il lui confieroit fidèlement sa maniere de procéder, lui déclara qu'à la vérité il s'étoit aussi servi quelquefois de la Lobelia; mais qu'il avoit encore plus de confiance dans un autre médicament composé des racines de *Ceanothus*, Lin. ou *Celastus inermis*, *foliis ovatis*, *ferratis*, *trinerviis*, Lin. Hort. Cliford. 73. Gronov. Flor. Virgin. 25. C'est de la décoction de cette racine faite comme celle de la Lobelia dont il se sert pour faire ses cures. La décoction devient rouge comme du sang; si l'on croit que le mal est trop avancé, on y ajoute les racines de *Rubus*, *caule aculeato*, *foliis ternatis*. Lin. Flor. Suel. 410; & on les mêle avec les autres ».

(1) M. Kalm ajoute que les femmes sauvages s'en servent pour se détruire lorsqu'elles sont maltraitées par leurs maris.

« J'ai eu le bonheur de rencontrer un homme qui avoit été traité & guéri quelques années auparavant par une femme sauvage. Sa maladie étoit déjà devenue si grave, qu'il y avoit beaucoup à craindre pour ses jours. Il avoit encore un paquet de racines seches & de feuilles radicales de la plante dont cette femme s'étoit servie pour le guérir, & je les reconnus pour être uniquement de la *Lobelia* ».

« Avec ces plantes, on fait ici des cures très-étonnantes qu'on n'opéreroit jamais avec du mercure; la différence qu'il y a entr'elles & ce minéral, c'est qu'avec elles on ne court jamais risque de la vie.

« Il n'y a point d'exemple qu'un Sauvage Amériquin soit mort de cette maladie; point d'exemple qu'un malade, quelqu'attaqué qu'il ait été, soit mort pendant le traitement; point d'exemple de malade traité selon cette méthode, qui n'ait été guéri ».

« Ceux qui ont le malheur de faire l'expérience du traitement par le mercure & par les plantes, conviennent que celui qui se fait par les plantes est infiniment plus doux & meilleur (1) ».

Tels sont, selon M. Kalm, les moyens par lesquels les Naturels de l'Amérique septentrionale se guérissent de la maladie vénérienne.

Un des premiers Médecins de ce siècle, l'illustre Van-Swieten, parle de la *Lobelia* de cette manière, dans son Commentaire sur les aphorismes de Boerrrhave, *de lue venerâ: sic à celeberrimo & fide dignissimo viro accipi radicem Lobeliæ, si lentè & leniter cum aquâ purâ coquatur, vel & inundatur, dare remedium, quod certò & tuò, intrâ*

(1) Mémoires de l'Académie de Stockholm 1750.



decem vel ad summum viginti dies, luem veneream curat. vacuo ventriculo propinatur hoc decoctum cuius largior dosis vomitum facit, parcius per alvum purgat, minutior adhuc sudores provocat. Est autem Lobelia caule erecto foliis ovato-lanceolatis, crenatis, floribus lateralibus. Prodrom. For. Leyd. Lin. Hort. Clifort. pag. 426. Rapunculus Americanus, flore dilute caruleo; Boerrh. index plant. Tom. I. p. 25.

Je venois de recevoir, au commencement de l'année 1776, de la part du Gouverneur de la Louisiane, la proposition d'aller remplacer dans l'emploi de Médecin de Sa Majesté Catholique, pour les troupes en garnison dans cette Colonie, M. Lebeau qui en étoit parti depuis peu pour se retirer à Brest, en France, lorsque l'extrait du Mémoire de M. Kalm, sur la Lobelia Syphilitica, imprimé dans le Dictionnaire Encyclopédique, me tomba sous les yeux.

Ma relation avec le Gouverneur de la Louisiane, dont des raisons particulières ne m'ont pas permis d'accepter la proposition, me fit espérer que je pourrois facilement me procurer par son moyen cette plante. Je l'ai attendue quatre ans, durant lesquels je l'ai cherchée inutilement dans Paris. Je suis enfin parvenu à me la procurer par une autre voie vers le milieu de l'année 1780.

Aussi-tôt que je me suis vu possesseur de la Lobelia, j'ai cherché à m'assurer si la plante que je venois de recevoir, étoit la même que celle dont parlent MM. Kalm & Van-Swieten. En conséquence elle a été soumise à l'examen de la Faculté de Médecine de Paris, & à celui de M. Thouin l'aîné, Jardinier en chef du Jardin Royal des Plantes de la même ville, dont les connoissances supérieu-

res en Botanique ne le cedent qu'à son extrême modestie.

Cette vérification ayant été faite, j'ai jugé à propos d'essayer d'abord sur moi-même les effets de cette plante, prise en infusion & en poudre à différentes doses.

Le 19 Juillet de la même année, à sept heures & demie du soir, j'ai avalé, dans un demi-setier de lait tiede, le poids de dix-huit grains de la tige & des feuilles de la Lobelia desséchée & réduite en poudre. Je me suis promené lentement jusqu'à neuf heures & demie, & durant ce temps-là je n'ai éprouvé aucun mouvement extraordinaire, aucun effet sensible dans aucune partie de mon corps. A dix heures, j'ai mangé la quatrieme partie d'une livre de pain, avec un peu de fromage, & j'ai bu deux verres pleins aux trois quarts d'eau, & le reste de vin; je me suis couché à dix heures & j'ai dormi paisiblement & sans interruption jusqu'à cinq heures du lendemain matin. En me réveillant, je me suis senti le corps tout couvert de sueur, & dans une santé parfaite.

Le lendemain, à huit heures du matin, j'ai pris à jeûn, un gros de la même poudre de Lobelia dans un demi setier de lait, ce qui m'a procuré deux évacuations considérables par les selles, l'une à neuf heures, & l'autre à onze heures & demie du matin.

Le 24 du même mois, j'ai mis en infusion, demi-once de feuilles seches de Lobelia, dans une pinte d'eau de la Seine, durant vingt-quatre heures. Après avoir passé l'infusion dans un linge, j'en ai bu le matin deux travers de doigt dans un verre ordinaire, je lui ai trou-

vé une odeur un peu désagréable & un goût insipide. Après l'avoir bue, j'ai senti une chaleur âcre dans la gorge, & à mesure que cette liqueur descendoit dans le canal alimentaire, j'éprouvois la même chaleur dans les parties que la liqueur parcouroit ; cette chaleur alloit toujours en augmentant dans les intestins & en diminuant dans l'œsophage & dans l'estomac. Cette sensation de chaleur a duré ainsi jusqu'à onze heures, auquel temps je n'ai plus rien senti intérieurement des effets de cette liqueur.

J'ai remarqué qu'ayant prolongé la veille mes lectures fort avant dans la nuit, j'ai eu cette nuit, comme cela m'arrive toujours dans les mêmes circonstances, un sommeil difficile & souvent interrompu ; en me levant j'ai eu, selon ma coutume, un violent mal de tête, qui s'est dissipé entièrement une heure après avoir bu les deux travers de doigt de l'infusion de Lobelia dont je viens de parler, tandis qu'ordinairement le mal de tête produit par la même cause, me dure toute la journée, & quelquefois deux ou trois jours, si je néglige de m'en délivrer par quelque autre moyen.

Quelques jours après, j'ai fait infuser à chaud, une once de la tige & feuilles seches de Lobelia dans une pinte d'eau de la Seine durant six heures. J'ai bu un demi-verre de cette infusion qui m'a soulevé l'estomac ; quatre heures après, ce goût nauséabonde n'étoit pas encore totalement dissipé.

Après ces épreuves & d'autres semblables que j'ai faites dans la vue de m'assurer autant qu'il est possible de la dose à laquelle la Lobelia peut être prise sans inconvénient, j'ai désiré de vérifier par moi-même sa propriété anti-vénérienne en l'adminis-

trant à des malades infectés de la vérole. Je n'ai pas attendu long-temps pour cela; l'extrait du Mémoire qui accompagnoit la plante que M. le Docteur Philip, Doyen actuel de la Faculté de Médecine, a bien voulu présenter de ma part à la Faculté assemblée; l'extrait de ce Mémoire fait d'après celui de M. Kalm que j'ai rapporté, ayant été imprimé dans les différents papiers publics, m'a fourni un nombre plus que suffisant d'occasions de constater l'efficacité de la Lobelia dans les maladies vénériennes.

Mais je ne crois pas que ce remède, non plus qu'aucun autre anti-vénérien quel qu'il soit, puisse suffire seul, & dans tous les cas.

F I N.

tout à des tentatives infructueuses de la vérité
 par un long temps sans succès, l'examen de
 ces deux ouvrages se fit avec M. de La Harpe
 et M. de La Motte. D'après lequel on se fut
 déclaré, à deux voix, en faveur de son parti. La
 cause s'éleva ; l'examen de ce mémoire fut
 présenté de M. Katin que, si rapporté, ayant été
 imprimé, dont les différents articles furent
 l'objet, un nombre plus que suffisant d'ouvrages
 furent en l'occasion de la libelle ainsi les mé-
 diers véridiques.

Mais je ne crois pas que ce remède, non plus
 de aucun autre anti-venéneux quel qu'il soit, puisse
 l'attirer, et dans tout le cas.

F. I. M.